La CSDM testera des **écoles intermédiaires** lors d'un projet pilote

Page A 7





L'Égypte prépare un autre procès de masse, avec 919 accusés

Page B 7

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV Nº 66 LE DEVOIR, LE JEUDI 27 MARS 2014 1,13 $ + TAXES = 1,30 $

Transparence à géométrie variable

L'accès à l'information n'est pas appliqué également par tous les organismes publics

FABIEN DEGLISE

La transparence est souvent évoquée, mais plus difficilement appliquée. C'est en tout cas ce que démontre une évaluation «in vivo» de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ou loi sur l'accès) menée dans les dernières semaines par *Le Devoir* auprès d'une vingtaine de ministères et organismes publics provinciaux ou municipaux.

«La transparence, c'est une catastrophe au Québec», a commenté Anne-Marie Gingras, professeure de science politique à l'Université du Québec à Montréal. *Le Devoir* l'a mise au parfum des résultats de cette mise à l'épreuve qui met en lumière des obstructions, de la dissimulation ainsi qu'une mauvaise utilisation de la loi.

«Tous partis confondus, c'est une chose qui n'a jamais été prise au sérieux et la Commission d'accès à l'information n'a jamais vraiment joué un rôle approprié dans ce domaine.»

22 organismes

Preuve: début décembre, 22 organismes publics, dont les ministères des Transports, de l'Environnement, de la Culture et de l'Éducation, le Conseil exécutif, le Secréta-

VOIR PAGE A 10: **LOI**



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Placer 600 000 $ dans un compte bancaire de l'île de Jersey, de façon tout à fait légale, a permis à Philippe Couillard de ne payer aucun impôt sur cette somme.

Couillard a placé des fonds dans un paradis fiscal

Le chef libéral a ouvert un compte dans l'île de Jersey quand il travaillait en Arabie saoudite

MARCO FORTIER
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le chef libéral Philippe Couillard a placé 600 000 $ dans un compte bancaire de l'île de Jersey, considérée comme un paradis fiscal, pendant qu'il travaillait comme neurochirurgien en Arabie saoudite dans les années 90.

ÉLECTIONS 2014

M. Couillard a possédé ce compte dans la petite île européenne durant huit ans, de 1992 à 2000, a révélé mercredi l'émission *Enquête* de Radio-Canada. Cette manœuvre tout à fait légale a permis à Philippe Couillard de ne payer aucun impôt sur les centaines de milliers de dollars qu'il dit avoir placés en toute bonne foi.

Un conseiller du chef libéral a confirmé au *Devoir* que Philippe Couillard a ouvert ce

VOIR PAGE A 10: **COUILLARD**

Intégrité et élections: la dérive. L'éditorial de Josée Boileau. *Page A 8* **Le bain de boue.** La chronique de Michel David. *Page A 3* **Pauline Marois sur la défensive.** La question de l'intégrité se pose encore. *Page A 3* **À la défense des aînés menacés d'éviction.** QS veut mieux protéger les droits des locataires âgés. *Page A 3*

AUJOURD'HUI



Économie › Montréal et Québec, des villes bon marché. Les villes canadiennes trônent au sommet du palmarès de KPMG, qui compare les coûts d'exploitation des entreprises dans 10 pays. *Page B 1*

Annonces.... B 8 **Météo**..... B 6
Avis légaux. B 5 **Mots croisés** B 6
Décès..... B 8 **Sports**..... B 6
Grille télé.... B 9 **Sudoku**..... B 5



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

En début de semaine, une quarantaine de préposés s'affairaient à préparer le Stade olympique en vue des matchs que les Blue Jays et les Mets y disputeront vendredi et samedi.

Le retour de la balle

JEAN DION

Il s'avérerait un peu compliqué de faire pousser des agrumes à Montréal, mais cela n'empêchera pas la ligue des Pamplemousses d'y faire escale. Dix ans après le départ des Expos pour une contrée moins indifférente à leur sort, 20 ans après que la meilleure équipe des ligues majeures se fut fait couper le sifflet en plein mois d'août par une grève des joueurs qui allait provoquer l'annulation de la Série mondiale, le baseball est de retour au Stade olympique, et bons et moins bons souvenirs affleureront certes alors que les Blue Jays de Toronto et les Mets de New York cloront leur calendrier préparatoire avec deux matchs vendredi et samedi.

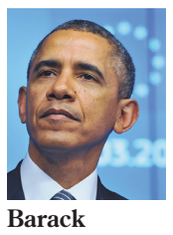
Il n'y a pas eu de balle depuis un sacré bout de temps dans la grande enceinte de béton, et il faut procéder à d'importants changements en peu de temps. Si la pelouse artificielle reste celle qu'a acquise l'Impact l'an dernier, on doit aménager des espaces de terre bien spécifique autour du marbre et des coussins et au monticule (qui était toujours là, juste enfoui sous le sol par un système hydraulique). Re-

VOIR PAGE A 10: **BASEBALL**

L'OTAN songe à renforcer sa présence dans l'est de l'Europe

Moscou aurait massé 20 000 soldats à la frontière de l'Ukraine

Bruxelles — Le président Obama et le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, ont exprimé mercredi le souhait que l'Alliance atlantique renforce sa présence militaire dans l'est de l'Europe, alors que la Russie continue de masser des troupes, jusqu'à 20 000 hommes selon Washington, sur sa frontière avec l'Ukraine.



Barack Obama

Le président américain a promis que l'OTAN ne *«vacillera pas»*, dans un discours prononcé à Bruxelles devant 2000 personnes, dont le roi et la reine de Belgique. *«Les pays de L'OTAN ne sont jamais seuls»*, a-t-il assuré.

«Nous ne cherchons pas la confrontation, mais nous ne faiblirons pas si on nous défie», a déclaré M. Rasmussen en rendant compte de l'entretien, essentiellement consacré à l'Ukraine, qu'il a eu avec M. Obama.

Le secrétaire général de l'OTAN a salué la réponse apportée par les États-Unis *«aux actes illégaux et inconsidérés de la Russie en Ukraine»*, en particulier le rattachement de la Crimée. *«Je vous rejoins dans votre appel à des mesures supplémentaires pour renforcer notre défense collective»*, notamment dans le domaine des *«exercices»* et des *«déploiements»* de troupes, a-t-il ajouté dans un communiqué.

VOIR PAGE A 10: **UKRAINE**







GOLDCORP

UNE FORCE POUR LE QUÉBEC

C'est près de 1,9 milliard de dollars que Goldcorp investit dans le projet Éléonore à la Baie-James.

Goldcorp versera d'importantes redevances au gouvernement du Québec mais aussi à Mines Virginia, un fleuron de l'industrie minière québécoise.

Pour son projet Éléonore, Goldcorp a conclu la toute première entente de collaboration avec la Nation crie Eeyou-Istchee.

Elle fait appel au savoir-faire et à l'expertise des Québécois et fournit du travail à 2 000 Québécois dont 60 à son bureau de Val-d'Or.

En 2013 seulement, Goldcorp a octroyé 613 millions de dollars de contrats à 1 000 fournisseurs québécois.

Goldcorp est soucieuse de ses obligations environnementales et a déjà versé au gouvernement québécois 100 % de la garantie requise pour la restauration du projet Éléonore, soit 40 millions de dollars.

Goldcorp contribue déjà à plusieurs organismes et établissements d'enseignement québécois dont Minalliance et la Chaire de recherche en droit des ressources naturelles de l'Université Laval.

Osisko pourra bénéficier des valeurs et de la capacité de Goldcorp de réaliser des projets de classe mondiale.

L'achat d'Osisko par Goldcorp assure non seulement une meilleure viabilité à la mine de Malartic, mais il est également un gage de retombées économiques majeures pour le Québec tout entier.

Goldcorp aura une importante présence à Montréal et maintiendra des activités au siège social d'Osisko.

Goldcorp est fière d'être présente au Québec et de contribuer à l'économie québécoise.

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'acteur John Dunn-Hill est l'un des résidants qui risque l'éviction de son logement du quartier montréalais La Petite-Patrie.

À la défense des aînés menacés d'éviction

Québec solidaire veut mieux protéger les droits des locataires âgés de 65 ans et plus

MÉLANIE LOISEL

«*On ne me mettra pas dehors, moi je veux rester ici*», lance John Dunn-Hill, mercredi après-midi, devant son bloc appartement, rue Drolet, dans le quartier Petite-Patrie à Montréal. En décembre dernier, il a reçu un avis d'éviction de son logement aux fins d'agrandissement. Pour quoi faire? Impossible de le savoir. Le propriétaire de l'immeuble est une compagnie à numéro.

Des histoires comme celle-ci, la co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, en a entendu plus d'une ces dernières années. Dans la circonscription de Gouin, de nombreux propriétaires ont expulsé des locataires en prétextant une *«reprise de possession»* ou *«un agrandissement»* de logement. Une façon facile, dit-on, de contourner la loi qui empêche de convertir les vieux immeubles locatifs en condominiums.

«La plupart du temps, ce sont des aînés qui ont des revenus modestes ou qui vivent des difficultés psychosociales qui sont visés par ces mesures», explique Mme David, qui a préparé un projet de loi qui vise à protéger les droits des locataires âgés de 65 ans et plus.

Une mesure inspirée de la France

Si elle est réélue le 7 avril, la députée solidaire compte déposer ce projet de loi qui forcerait les propriétaires, désirant expulser les personnes âgées de leur logement, à leur trouver un logement équivalent dans le même arrondissement ou la même ville. *«Une loi comme celle-ci a été adoptée en France en 1989. C'est une initiative simple et ça ne coûterait pas un sou»*, soutient Mme David, qui appelle les trois chefs de parti à appuyer son projet.

> *«Pour des personnes seules et âgées, ce n'est pas toujours évident de faire valoir leurs droits»*
>
> **Martin Blanchard**

Après avoir été victime d'un accident vasculaire cérébral récemment, M. Dunn-Hill craint de devoir quitter son petit trois et demi qui coûte seulement 436$ par mois et de ne pas être en mesure de se reloger. *«C'est stressant de ne pas savoir si je vais devoir partir et laisser mon chien. Sont rares les places où je peux vivre avec»*, affirme-t-il.

À 77 ans, il n'a pas non plus envie de quitter son quartier où tout le monde le connaît. Il ne s'en est pas vanté, mais M. Dunn-Hill est un acteur d'origine américaine qui a joué dans une quarantaine de films dans sa carrière. *«C'est moi qui jouais Marco D'Ascola dans* Omertà*»*, a-t-il simplement confié.

Pour le moment, la Régie du logement a annulé son éviction, de même que celle des autres locataires après avoir entendu leur contestation. Le propriétaire de l'immeuble était absent aux audiences. *«Dans ce cas-là, ce qui est exceptionnel, c'est que tout le monde s'est mis ensemble pour s'opposer à l'éviction, mais pour des personnes seules et âgées, ce n'est pas toujours évident de faire valoir leurs droits»*, note Martin Blanchard, organisateur communautaire au Comité logement de la Petite-Patrie.

«Coup d'argent rapide»

Selon lui, le projet de Mme David aurait le mérite de dissuader les propriétaires qui veulent faire un *«coup d'argent rapide.» «En les obligeant à trouver un logement aux locataires, ça les freinerait pour acheter des immeubles pour mettre tout le monde dehors pour les louer plus cher»*, raconte-t-il.

Or, le projet de Mme David soulève quelques questions. En discutant avec une résidante du quartier qui a été évincée de son appartement l'été passé, elle se demandait: *«Si un propriétaire trouve un logement pour nous reloger et qu'on le refuse parce qu'on ne l'aime pas... On fait quoi? On va passer pour une personne qui est de mauvaise foi. Je ne sais pas si elle a pensé à ça?»*

Le Devoir

Intégrité: Pauline Marois sur la défensive

ROBERT DUTRISAC
MARCO BÉLAIR-CIRINO

Pauline Marois a dû répondre à des questions portant sur l'intégrité du Parti québécois (PQ) mercredi, la veille du débat télévisé de ce jeudi soir à TVA où les enjeux éthiques risquent de se retrouver à l'avant-plan.

La chef péquiste a dit ignorer si le PQ faisait l'objet d'une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) visant le financement illégal de la formation politique et l'octroi de contrats publics, enquête qui aurait pu conduire à une perquisition dans les bureaux de la formation politique.

«Non. D'abord, il n'y a pas eu de perquisition [au PQ]. *Les seules perquisitions que je connaisse, moi, ont eu lieu au Parti libéral du Québec»*, a déclaré Pauline Marois quand un journaliste lui a demandé si elle était au courant que des actions policières, par exemple une perquisition, se préparaient et visaient le PQ.

Projet Joug

Mardi, le PQ a révélé que deux enquêteurs de l'escouade Marteau avaient rencontré en février le directeur général du parti, Sylvain Tanguay, et le directeur des finances, Pierre Séguin, pour obtenir des renseignements sur la structure du parti et ses méthodes de financement.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La question de l'intégrité est venue hanter Pauline Marois, mercredi.

Pauline Marois était au courant que cette rencontre avait eu lieu. *«On ne l'a pas caché puisqu'on* [l'UPAC] *nous avait demandé de ne pas en parler. C'était une rencontre d'information»*, a-t-elle indiqué.

L'UPAC poursuit une enquête sur le financement illégal du Parti libéral du Québec (PLQ), enquête qui a mené à une perquisition dans les bureaux du parti en juillet dernier. Selon *La Presse*, l'enquête de l'UPAC sur le financement illégal des partis politiques et l'octroi de contrats publics, baptisée projet Joug, vise aussi le PQ. Une perquisition à la permanence du parti aurait été reportée en raison de la campagne électorale. La firme d'ingénieurs Roche, dont les bureaux de Québec ont fait l'objet d'une perquisition en janvier, serait impliquée.

«Jamais il n'y a eu octroi de contrats lié au fait que des citoyens contribueraient au financement de notre formation politique, a soutenu Pauline Marois. *Jamais je n'accepterai que le Parti québécois soit comparé au Parti libéral en matière de financement de notre parti et en matière d'octroi de contrats aussi.»*

«Ça ne sent pas bon»

Les Québécois connaîtront un *«très dur lendemain de veille»* s'ils confient les rênes du gouvernement au PLQ ou au PQ, est persuadé le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault. Selon lui, l'intérêt manifesté par l'UPAC à l'égard des *«deux vieux partis»*, *«ça ne sent pas bon»*.

À la tête d'un parti *«plus propre que propre»*, M. Legault tâchera de pousser jeudi soir ses deux principaux adversaires sur le terrain miné de l'intégrité. Il compte interroger M. Couillard sur ses liens d'affaires avec l'ex-directeur général du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) Arthur Porter. Il veut aussi forcer Mme Marois à tirer au clair le *«deal»* allégué derrière l'investissement du Fonds de solidarité FTQ dans l'entreprise de son conjoint, Capital BLF. *«J'espère que* [l'animateur du débat télévisé] *Monsieur Bruneau va nous laisser un peu plus de marge de manœuvre»*, a dit M. Legault.

Avec Marco Fortier
Le Devoir

Lire aussi › Pauline Marois connaît bien les quotas de financement, dénonce Legault. Sur **LeDevoir.com**

Le bain de boue



MICHEL DAVID

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, se voulait indigné mercredi matin. Ces coquins de libéraux auraient camouflé une somme de 428 000$ recueillie illégalement. *«Ils ont sali la politique. Ils ont alimenté le cynisme»*, a-t-il lancé à Marie-France Bazzo.

M. Duchesne n'a certainement pas contribué à faire baisser le niveau de cynisme avec ce mauvais théâtre. Dans les journaux du matin, on expliquait que le PQ avait dû publier un communiqué de presse en catastrophe la veille pour annoncer qu'il avait reçu la visite de l'UPAC, après qu'une journaliste de *La Presse* eut posé des questions embarrassantes. Sans cela, il est clair que le PQ n'en aurait rien dit.

Quand on a rappelé à la première ministre Marois que son parti avait fait tout un plat du fait que le PLQ avait passé sous silence la perquisition que l'UPAC avait effectuée dans ses locaux l'été dernier, elle a expliqué que la visite au PQ visait simplement à poser des questions d'ordre général sur son organisation et ses méthodes de financement.

Soit, il n'y a pas eu de perquisition en bonne et due forme, ni saisie de documents au PQ. Pas encore. Les informations recueillies par *La Presse* laissent cependant croire que cela pourrait survenir après la campagne électorale, qui a incité l'UPAC à mettre la pédale douce, comme cela avait été le cas en 2012.

L'UPAC s'intéresserait notamment aux activités de la firme de génie-conseil Roche, dont les sympathies libérales sont notoires, mais qui aurait aussi alimenté la caisse électorale du PQ et en aurait laissé des «traces». Voilà même que réapparaît le nom de Ginette Boivin, cette collectrice de fonds du PQ qui avait jadis initié le président de Groupaction, Jean Brault, à la pratique du prête-nom.

Philippe Couillard sait très bien qu'il n'arrivera pas à faire oublier les années Charest

◆ ◆ ◆

Il est vrai que le PQ a toujours misé sur le financement populaire plus que les libéraux, qui étaient plutôt les champions du financement sectoriel. Selon une compilation faite par *Le Devoir* en 2010, le PLQ avait récolté deux fois plus d'argent quand il était au pouvoir, alors que les revenus du PQ sont demeurés les mêmes que dans l'opposition. Et jamais on n'a connu au PQ l'équivalent du président de Schokbeton, Marc Bibeau, qui était clairement identifié comme le grand argentier du PLQ.

La distinction que Mme Marois a faite entre les «quotas» imposés aux ministres libéraux et les «objectifs» par circonscription fixés par le PQ n'était cependant pas très convaincante. Dans certaines circonscriptions où les militants péquistes étaient particulièrement nombreux, il pouvait en effet arriver que de simples députés récoltent plus d'argent que certains ministres. L'ancien député de Masson, Yves Blais, se vantait de faire mieux que son voisin de L'Assomption, qui se nommait pourtant Jacques Parizeau.

Pour promouvoir leurs activités de financement, les associations de circonscription s'arrachaient quand même les ministres les plus populaires. Très vite, François Legault, qui dépassait systématiquement ses objectifs dans Rousseau, s'est retrouvé parmi les conférenciers les plus demandés. En réalité, le PQ comptait tout autant que les libéraux sur la notoriété de ses ministres et l'intérêt que les contributeurs pouvaient avoir à les rencontrer.

Il est facile pour M. Legault de dire que la CAQ est le seul parti — avec Québec solidaire — à ne pas avoir reçu la visite de l'UPAC. Pourquoi se serait-elle intéressée à un parti qui n'a jamais été en position d'accorder des contrats? En 2012, la CAQ n'en avait pas moins exigé une contribution de 25 000$ à ceux qui voulaient défendre ses couleurs, alors qu'elle avait très peu de membres à solliciter. Quand 46 avocats de la même firme avaient contribué à la caisse de la CAQ, cela ressemblait étrangement à du financement sectoriel.

◆ ◆ ◆

Philippe Couillard sait très bien qu'il n'arrivera pas à faire oublier les années Charest et que 36 de ses candidats se sont systématiquement opposés à la création d'une commission d'enquête sur la corruption.

Même s'il avait parfaitement le droit de déposer 600 000$ à Jersey alors qu'il résidait en Arabie, comme l'a révélé Radio-Canada, la simple expression «paradis fiscal» en convaincra plusieurs qu'il y a anguille sous roche.

Peu importe, la stratégie libérale a toujours consisté à convaincre la population que tous les partis se retrouvent dans le même bain de boue. Depuis 24 heures, le PQ n'a malheureusement rien fait pour dissiper cette fâcheuse impression.

Si elle refuse de passer le «test» proposé par le chef du PLQ en dévoilant le détail de ses actifs et de ceux de son mari, comme cela se fait ailleurs, Mme Marois peut difficilement lui adresser des reproches sur ce point.

La pression peut rendre erratique, et celle que Mme Marois doit supporter augmente avec chaque nouveau sondage. Elle a dû se corriger après avoir erronément lié les poursuites dont l'ancien ministre Tony Tomassi fait l'objet à l'octroi de permis de garderies. Le débat télévisé de ce jeudi soir sera certainement le plus stressant de sa carrière.

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

L'indépendance du Québec est avantageuse financièrement, selon ON

LIA LÉVESQUE

À son tour, Option nationale a dévoilé son cadre financier mercredi, qui prévoit que même en augmentant les sommes consacrées à certains services sociaux et en prenant à sa charge une partie de la dette fédérale, un Québec indépendant dégagerait des surplus.

En entrevue, le chef du parti indépendantiste, Sol Zanetti, a martelé que non seulement le Québec avait les moyens d'être indépendant, mais que cela était même avantageux financièrement pour lui.

Option nationale compte réaliser l'indépendance du Québec dans un premier mandat, autour de la troisième année, le temps de rédiger la Constitution.

Un Québec indépendant parviendrait à dégager un excédent de 1,08 milliard dès la première année suivant son indépendance

Excédent d'un milliard

Selon ses calculs, même en prenant à sa charge 18,2% de la dette fédérale, même en établissant la gratuité scolaire, et même sans accroître le fardeau fiscal des Québécois, un Québec indépendant parviendrait à dégager un excédent de 1,08 milliard dès la première année suivant son indépendance.

Il croit possible d'atteindre l'équilibre budgétaire, le «déficit zéro», en 2015. *«Les conventions internationales qui gèrent les processus d'indépendance des pays disent qu'on ne serait pas obligé de prendre la dette fédérale. D'ailleurs, ça a été réitéré dans le cas de l'Écosse. Cela dit, nous, bons joueurs, on pense qu'il serait légitime qu'on en prenne une certaine partie, tout en négociant afin d'avoir une partie équivalente des actifs financiers du Canada qui y correspondent, ainsi que les actifs en infrastructures qui sont sur notre territoire»*, a expliqué M. Zanetti.

«On a voulu démontrer que même sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables, on est capable d'avoir des projets sociaux audacieux — comme la gratuité scolaire balisée. Et avec l'indépendance du Québec, on serait capable de dégager une marge de manœuvre et, en plus, d'augmenter notre contribution au Fonds des générations», a-t-il avancé.

Le chef d'Option nationale qualifie son cadre financier d'*«extrêmement conservateur»* et qui *«ne gonfle pas»* les perspectives de croissance économique, comme le fait le plan du Parti libéral du Québec (PLQ), selon lui.

M. Zanetti affirme que le Québec pourrait réaliser maintes économies en éliminant les dédoublements et chevauchements avec le gouvernement fédéral — en transports et en santé, entre autres. Cette seule élimination des dédoublements permettrait au Québec d'épargner 2,3 milliards par année, selon Option nationale.

Il ajouterait, comme économie, la récupération de la part du Québec dans certains investissements du gouvernement fédéral — dans les sables bitumineux, par exemple.

Selon lui, une somme de 375 millions pourrait être économisée seulement grâce à la déclaration de revenus unique.

116 candidats

Option nationale présente des candidats dans 116 des 125 circonscriptions électorales du Québec en vue du scrutin du 7 avril. Lors du scrutin du 4 septembre 2012, le parti avait récolté 1,89% du suffrage exprimé, soit 82 539 votes. Il avait alors 120 candidats.

Son chef se présente cette fois-ci dans la circonscription de Jean-Lesage, à Québec, qui comprend notamment Limoilou. Il s'agit de l'une des circonscriptions où Option nationale avait le mieux fait lors de l'élection de 2012, y récoltant 3,96% du suffrage exprimé, soit 1289 votes.

La Presse canadienne



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Sol Zanetti a pris la tête d'Option nationale en octobre dernier.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Le sujet des voies réservées est devenu épidermique dans la région de Québec ces derniers mois.

VILLE DE QUÉBEC

Guerre de pancartes entre la CAQ et le ministère des Transports

ISABELLE PORTER
à Québec

L'installation de six pancartes le long d'une autoroute s'est transformée mercredi en conflit ouvert entre la Coalition avenir Québec (CAQ) et le ministère des Transports.

Les deux n'arrivent pas à s'entendre sur la conformité de six grandes affiches posées le long de l'autoroute Henri-IV. Une situation rendue d'autant plus explosive que les pancartes de la CAQ dénoncent un projet que doit piloter le ministère des Transports.

Les panneaux arborent le slogan *«Voie réservée sur Henri-IV, c'est non!»* avec, en toile de fond, les visages des candidats caquistes du secteur.

En matinée, les candidats Éric Caire et Sylvain Lévesque convoquaient les médias sur les lieux pour dénoncer le ministère. Ils reprochaient à des employés des Transports d'avoir retiré une pancarte pendant la nuit et d'avoir empêché les bénévoles d'en poser d'autres.

Plus tard en matinée, les six affiches prévues étaient posées sous haute surveillance du ministère, qui dit se préoccuper de la sécurité des travailleurs d'élection.

La CAQ fit ensuite savoir que la situation s'était *«régularisée»* avec le ministère. Or ce dernier indiquait, peu après, exactement le contraire.

Selon le porte-parole du ministère Guillaume Paradis, les pancartes *«sont trop près des voies»*, ce qui peut *«nuire à la visibilité»*, en particulier près des entrées et des sorties. Il ajoute que ces affiches peuvent se *«transformer en projectiles»* si une voiture les heurte.

Aux yeux d'Éric Caire, il n'y a rien à comprendre. *«Je ne comprends pas l'attitude du ministère. C'est la première fois dans ma carrière politique que je vis une situation comme celle-là.»*

«On a des droits puis on respecte la loi, a-t-il ajouté. *Il n'y a pas de raisons qu'on se fasse "superviser" de cette façon-là.»*

Au moment d'écrire ces lignes personne ne semblait savoir qui avait retiré l'affiche pendant la nuit, et le ministère des Transports réclamait toujours leur retrait.

ÉLECTIONS 2014

Les voies réservées, sujet explosif

Le gouvernement péquiste souhaite accroître la part modale du transport en commun en profitant de l'élargissement de l'autoroute Henri IV pour y intégrer une voie réservée. Or le sujet des voies réservées est devenu épidermique dans la région ces derniers mois. Dans cette lutte, M. Caire s'est fait le porte-parole des citoyens des banlieues qui voient là une façon d'aggraver encore davantage le trafic.

Au ministère, on affirme qu'il n'y a aucun lien entre le problème des affiches et l'enjeu de fond sur lequel elles portent. *«Il n'y a aucun lien avec le message de l'affiche électorale*, a dit M. Paradis. *L'affiche serait blanche et pour le ministère des Transports elle présenterait le même problème.»*

Le Devoir

PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Adrien Pouliot se fait le vrai porte-étendard de la droite québécoise

PHILIPPE ORFALI

Le chef du Parti conservateur du Québec, Adrien Pouliot, ne se berce pas d'illusions: à moins d'un revirement spectaculaire, ni lui, ni aucun des quelque 60 autres candidats de sa formation ne se feront élire le 7 avril prochain. Ce qui n'empêche pas l'ex-adéquiste de faire le tour du Québec depuis le déclenchement des élections afin de faire connaître le programme politique de sa nouvelle formation. À droite, toute!

Homme d'affaires montréalais, ex-cadre chez CTV Montréal et TQS et cofondateur de l'Institut économique de Montréal, Adrien Pouliot est candidat non pas dans la métropole, mais bien dans la circonscription de Montmorency, dans la région de Québec. Là où les idées véhiculées par le Parti conservateur du Québec trouvent une oreille plus attentive.

«C'est sûr que c'est plus difficile dans d'autres régions», dit-il, se félicitant néanmoins d'avoir doublé son nombre de candidats depuis les dernières élections provinciales.

La CAQ dans sa mire

Dans sa mire: les électeurs déçus de la Coalition avenir Québec de François Legault, à la traîne dans les sondages. Un parti qui s'est perdu depuis le dernier scrutin, selon Adrien Pouliot. Et qui manque de cohérence. *«M. Legault, c'est un peu un comme un arroseur à gazon. Il arrose à gauche, il arrose à droite. Nous, on dit que le gouvernement est important, mais que l'on doit réellement s'en tenir à l'essentiel. C'est ingérable, en ce moment. L'état ne doit pas se substituer à l'entreprise privée»*, explique-t-il.

> *« Aujourd'hui, on peut avoir un discours de droite sans être traité d'antiquébécois »*
>
> **Adrien Pouliot**

Pas de charte québécoise de la laïcité, plus de garderies à sept dollars, une fonction publique réduite à sa plus simple expression. Adrien Pouliot va même jusqu'à annoncer la création de zéro emploi si le Parti conservateur est porté au pouvoir. Il n'y a pas si longtemps, ce discours de droite aurait été qualifié de démentiel, selon M. Pouliot. Même aujourd'hui, c'est avec un certain scepticisme que certains électeurs abordent les idées conservatrices. Ce qui ne décourage pas du tout le chef de la formation.

«C'est un travail d'éducation. À l'Institut économique de Montréal, on nous traitait presque de traîtres à la nation. Remettre le modèle québécois en question, c'était un sacrilège. Mais les idées progressent. Aujourd'hui, on peut avoir un discours de droite sans être traité d'antiquébécois», explique celui qui rêve, un jour, de devenir l'Amir Khadir de la droite au Québec. Un chien de garde pour la droite à l'Assemblée nationale, comme le sont Amir Khadir et Françoise David de Québec solidaire pour la gauche.

«Tu leur poses une question, tu sais quelle sera leur position. J'ai beaucoup de respect pour cela. Ça prend quelqu'un de l'autre côté du [spectre] *pour faire la même chose.»*

Le Devoir

Boisclair revient hanter Marois

PHILIPPE ORFALI

André Boisclair est revenu hanter — à nouveau — Pauline Marois mercredi, de nouvelles questions ayant été soulevées sur le lieu de travail réel du président du Comité d'examen de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

En poste depuis le 4 décembre, M. Boisclair ne se rend pratiquement jamais au siège social de l'organisme qu'il dirige, situé à Québec, rapportait *Le Soleil* dans son édition de mercredi. Le quotidien affirmait également que M. Boisclair ne disposait pas de bureau à Montréal. Ce qu'a démenti Pauline Marois, affirmant que le bureau montréalais du Comité est situé dans les locaux de l'agence RECYC-QUÉBEC. Pendant ce temps, M. Boisclair, lui, demeurait introuvable.

Lieu méconnu

Le Comité dispose bel et bien d'un bureau à Montréal. Encore faut-il savoir le trouver. *Le Devoir* s'est présenté chez RECYC-QUÉBEC, au pavillon des Sciences biologiques de l'UQAM. Une employée a indiqué que le bureau de M. Boisclair se trouvait en fait dans un autre pavillon, celui du Président-Kennedy.

Une simple feuille dactylographiée, agrafée à un panneau de liège accueille le visiteur au «Bureau du président du COMEX», au deuxième étage. Un local simple d'une quinzaine de mètres carrés, avec quelques chaises, un bureau et une table de réunion.

Rémunéré près du double de son prédécesseur, André Boisclair *«travaille en moyenne trois jours semaine à son bureau de Montréal»*, a dit une porte-parole du ministère de l'Environnement. Un bureau dont de nombreux membres du COMEX ignoraient l'existence. *«Le reste du temps, il est en rencontre ou travaille de chez lui.»*

Le Devoir

Montréal: Couillard veut imiter Toronto

Philippe Couillard a promis mercredi des «changements législatifs» importants pour moderniser la gouvernance de Montréal. Selon le chef libéral, qui rencontrait en matinée le maire Denis Coderre, il faut s'inspirer de la relation entre Toronto et Queen's Park pour adopter un modèle de gouvernance donnant plus de latitude à Montréal. M. Couillard a par ailleurs indiqué être ouvert à revoir les responsabilités respectives de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en matière de transport. *«Je pense que le transport en commun à Montréal doit être abordé de façon beaucoup plus large, et la CMM m'apparaît être l'organisme approprié pour faire cet examen»*, a-t-il dit. En janvier, le conseil municipal a adopté une déclaration demandant à Québec de confier les responsabilités de l'AMT à la CMM.

Le Devoir

Pour un tunnel entre Québec et Lévis

La Chambre de commerce de Lévis relance son projet de tunnel reliant les deux rives. Son président, Jérôme Jolicoeur, y voit une solution à long terme aux problèmes de trafic. La Coalition avenir Québec et le Parti libéral du Québec appuient tous deux la mise à jour des études du gouvernement dans ce dossier. Quant au Parti québécois, il maintient que ce n'est pas une priorité pour le moment. Une vidéo présentant le projet a été lancée mercredi. On peut la consulter à l'adresse www.tunnelquebeclevis.com/

Le Devoir

Soirée des Mérites et des prix Francopub

« Pour la volonté et le plaisir de vivre en français » : c'est sur ce thème que s'est déroulée, du 10 au 23 mars, la 18e Francofête, organisée par l'Office québécois de la langue française (OQLF) et ses partenaires, dont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Au programme de cette célébration du français et de la francophonie : la Soirée des Mérites et des prix Francopub, qui a eu lieu le 20 mars, à Montréal. À cette occasion, plusieurs distinctions ont été décernées à des organisations et à des personnes qui ont fait rayonner la langue française dans leur milieu. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Robert Vézina, président-directeur général de l'OQLF et président de la Commission de toponymie, et de M. Jacques Beauchemin, sous-ministre associé à la langue française, responsable de l'application de la politique linguistique, au MICC.

PRIX CAMILLE-LAURIN

Mme Hélène Cajolet-Laganière



Photos : Lyne Gagné

Mme Hélène Cajolet-Laganière, professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke ; M. Robert Vézina, président-directeur général de l'OQLF.

MÉRITES DU FRANÇAIS DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



M. Robert Vézina, président-directeur général de l'OQLF ; Mme France Nault, présidente-directrice générale, KebekAmuse ; Mme Céline Bouchard, vice-présidente, Gestion du changement, Banque Nationale du Canada ; Mme Julie Synnott, directrice régionale, Gestion de la vente, Aritzia ; M. François Côté, conseiller à la mise en valeur du patrimoine, chargé de projet pour *Découvrir Québec,* Ville de Québec ; Mme Myriam Daoust, coordonnatrice, langue française, Bureau en Gros ; M. Jean-Philippe Georges, responsable du marketing et du développement, Maestria Management.

MÉRITE DU FRANÇAIS EN TOPONYMIE

Ville de Bonaventure



M. Joël Simonnet, commissaire à la Commission de toponymie ; M. Roch Audet, maire de la ville de Bonaventure ; M. Robert Vézina, président-directeur général de l'OQLF ; M. André Gagnon, directeur et secrétaire de la Commission de toponymie.

MÉRITE DU FRANÇAIS DANS LA CULTURE

M. Dany Laferrière (absent)



M. Robert Vézina, président-directeur général de l'OQLF ; Mme Sylvie Lussier, présidente de la SARTEC ; M. André Roy, vice-président de l'UNEQ ; M. Denis Mercier, 1er vice-président de l'UDA.

MÉRITES DU FRANÇAIS AU TRAVAIL ET DANS LE COMMERCE



M. Robert Vézina, président-directeur général de l'OQLF ; Mme Julie Synnott, directrice régionale, Gestion de la vente, Aritzia ; Mme Anik Pelletier, gestionnaire de groupe, Services multilingues, Target Canada ; Mme Isabelle Durand, directrice principale, Bureau du président du Conseil, et chef de la direction, Ivanhoé Cambridge ; Mme Myriam Daoust, coordonnatrice, langue française, Bureau en Gros.

LES PRIX FRANCOPUB



M. Gaëtan Namouric, concepteur-rédacteur, Bleublancrouge ; Mme Julie Lorazo, représentante de la lauréate Andrée-Anne Hallé, conceptrice-rédactrice, lg2 Québec ; M. Guillaume Bergeron, concepteur-rédacteur, Sid Lee.

MÉRITES EN FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES



M. Denis Arvanitakis, directeur général, Carrefour d'intercultures de Laval ; Mme Denyse Bernard, professeure au cégep de Saint-Laurent ; Mme Stefanie Rosenblatt, Pharmascience ; M. William Morales Hortúa, conseiller municipal à Drummondville et kinésiologue ; Mme Marguerite Hardy, coordonnatrice du programme UQAM-MICC ; M. Jacques Beauchemin, sous-ministre associé à la langue française, responsable de la politique linguistique, MICC.

MÉRITES DU FRANÇAIS EN TOURISME



Mme Nicole Caron, présidente du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord–Duplessis ; M. André Poulin, président national de l'Association Québec-France.

Antidote — Le remède à tous vos mots.
xerox
leRobert
OSLER Avocats
hp
Québec Amérique
Ulysse — le plaisir de mieux voyager
Chambre de commerce Sainte-Agathe-des-Monts
Office québécois de la langue française
Québec
Avec la participation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Aide médicale à mourir : Steven Fletcher aura l'appui du NPD

HÉLÈNE BUZZETTI
MARIE VASTEL
Correspondantes parlementaires à Ottawa

L'intention du député conservateur Steven Fletcher de déposer deux projets de loi autorisant et encadrant le suicide médicalement assisté ne trouve pas beaucoup d'appuis au sein du gouvernement. Mais, symbole puissant, la députée néodémocrate Manon Perreault appuiera ses textes législatifs.

«Je ne veux pas que quelqu'un soit criminalisé parce qu'il a eu de la compassion. Et c'est à nous, les députés, d'étudier cela et d'entendre les pour et les contre», a expliqué Mme Perreault en entrevue avec *Le Devoir* mercredi. Il faut, insiste-t-elle, *«respecter les gens qui veulent abréger leurs souffrances»*.

Mme Perreault, qui est devenue paraplégique en 1993 à la suite d'un accident équestre, est porte-parole officielle du Nouveau Parti démocratique dans le dossier des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle. Elle sera ce jeudi après-midi aux côtés de M. Fletcher lorsqu'il présentera ses deux projets de loi. M. Fletcher est lui-même devenu quadriplégique à l'âge de 23 ans lorsque son véhicule a heurté un orignal.

Ce coparrainage a une double utilité : il démontre que l'initiative transcende les frontières partisanes et garantit qu'elle sera débattue par la Chambre des communes. En effet, à la loterie parlementaire, M. Fletcher est arrivé 240e, rendant peu probable l'étude de son projet de loi d'ici l'élection de 2015. Mme Perreault, elle, est 158e sur une liste rendue à 122. Elle troquera sa place si M. Fletcher le lui demande.

Beaucoup de réticences

M. Fletcher s'attaque à l'article 241 du Code criminel qui rend passible de 14 ans de prison toute personne qui en aide une autre à se suicider. Il permettrait aux provinces qui voudraient, comme le Québec, légiférer en la matière de le faire sans craindre une contestation judiciaire de leur compétence. Il obligerait toute personne à d'abord considérer les solutions de remplacement au suicide. Il établirait une *«Commission canadienne sur l'aide médicale à mourir»*.

«Je ne veux pas que quelqu'un soit criminalisé parce qu'il a eu de la compassion. Et c'est à nous, les députés, d'étudier cela et d'entendre les pours et les contres.»

Les députés conservateurs interrogés à propos de l'initiative de leur collègue se sont montrés très réticents à l'appuyer, bien qu'ils soient unanimes à se dire solidaires de M. Fletcher. Le ministre de la Justice, Peter MacKay, a rappelé qu'un projet de loi similaire de la bloquiste Francine Lalonde avait été défait en 2010 parce que le gouvernement n'appuie pas le suicide assisté. *«Cela n'a pas changé.»*

La ministre des Transports, Lisa Raitt, se dit mal à l'aise. *«Je suis aussi une catholique romaine et je prends très au sérieux les enjeux reliés à tout ceci. Et c'est pour cela que, personnellement, je ne suis pas en faveur du suicide assisté.»*

La ministre d'État (développement social), Candice Bergen, dit avoir vu sa sœur mourir du cancer. Elle croit que la solution réside dans l'amélioration des soins palliatifs. *«Personnellement, je ne pense pas qu'on doive accélérer la fin.»* D'ailleurs, les éléments pro-vie du caucus conservateur, tels que Maurice Vellacott et Mark Warawa, disent tous préférer les soins palliatifs.

À l'autre bout du spectre se trouve le sénateur Pierre-Hughes Boisvenu. *«Ma mère est morte du cancer, mon frère est mort du cancer. Je les ai vus souffrir jusqu'à la dernière minute. Je pense qu'à un moment donné, il y a un geste humanitaire qu'il faut poser, c'est d'alléger les souffrances.* […] *Je suis ouvert à la réflexion.»*

De son côté, le chef libéral, Justin Trudeau, dit vouloir attendre le jugement de la Cour suprême avant de se prononcer, mais il ajoute être *«libéral»*, ce qui signifie qu'il *«respecte et trouve important le droit des individus»* de faire leurs propres choix tout en reconnaissant la responsabilité de la société de *«protéger les vulnérables»*.

Au Bloc québécois, enfin, le député Jean-François Fortin se dit *«content de l'ouverture»*. Mais il s'inquiète *«de voir que le fédéral imposerait des règles et un cadre à la manière de faire des provinces»*. Ne faut-il pas au contraire voir qu'Ottawa, avec un tel projet de loi, garantirait le droit des provinces d'intervenir dans ce domaine que certains estiment être réservé au gouvernement fédéral ? Peut-être, mais M. Fortin craint que les *«balises»* que veut imposer M. Fletcher *«puissent contrevenir à la volonté de Québec»*, qui a déjà établi les siennes.

Le Devoir

Pas d'intervention d'Ottawa dans les élections, insistent Bernier et Paradis

LINA DIB
à Ottawa

Les ministres québécois à Ottawa ne voient pas d'un bon œil la sortie prévue d'un de leurs collègues du caucus conservateur jeudi.

Le député albertain Peter Goldring tiendra un point de presse pour appeler le gouvernement fédéral à intervenir immédiatement et *«avec force»* dans l'élection québécoise puisque, selon lui, il en va de l'unité du pays.

ÉLECTIONS 2014

Intercepté à son arrivée au caucus mercredi matin, Maxime Bernier a dit que c'est aux Québécois de décider de l'élection québécoise, que le gouvernement fédéral n'a pas à s'ingérer dans la campagne électorale.

«Les Québécois sont libres de choisir, sont libres d'élire leur gouvernement, a rappelé le ministre d'État. *Le gouvernement fédéral n'a pas à s'ingérer dans cette campagne-là.»*

Et son collègue Goldring ? *«Il a droit à ses opinions. Je ne partage pas ses opinions. C'est tout»*, a laissé tomber le ministre Bernier.

À la sortie de cette même réunion, deux heures plus tard, le ministre Christian Paradis tenait sensiblement le même discours. *«Il n'y en aura pas, d'intervention. Le premier ministre* [Stephen Harper] *a été clair. Le caucus du Québec, on a été clairs aussi. On le dit aux collègues: on n'en veut pas, d'intervention»*, a insisté le ministre Paradis.

M. Goldring agit avec le Comité spécial pour l'unité canadienne, formé en 2012 lorsque le Parti québécois a été porté au pouvoir. On y retrouve l'avocat Brent Tyler, ancien président d'Alliance Québec, et Keith Henderson, ancien chef du Parti Égalité.

Selon ce comité, les électeurs québécois doivent savoir trois choses que les candidats provinciaux ne peuvent pas ou ne veulent pas leur dire : comment le fédéral doit répondre à un troisième référendum sur l'indépendance et comment il devrait contrer la charte des valeurs ainsi que les mesures législatives pour restreindre l'utilisation de la langue anglaise dans la province.

«Pendant une campagne électorale fort peu semblable aux autres, les politiciens fédéraux doivent rappeler aux électeurs que ce n'est pas la responsabilité de la majorité politique du Québec de trancher ces questions, mais qu'elles relèvent de la Constitution du Canada, la loi suprême du pays, qu'il incombe à Ottawa de défendre et de faire valoir, clairement et systématiquement», est-il écrit dans le communiqué de mardi qui invite à la conférence de presse de jeudi matin.

La Presse canadienne



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Blizzard printanier

Dans un large segment du Canada atlantique et dans l'est du Québec, les gens qui se sont aventurés à l'extérieur mercredi ont ressenti les cinglants effets d'un puissant blizzard printanier qui a paralysé la majeure partie de la région. La plupart des écoles et bureaux gouvernementaux ont été fermés dans les provinces maritimes, des vols ont été annulés et la circulation routière sur quelques-unes des artères et autoroutes les plus importantes était pour ainsi dire inexistante, alors que les bancs de neige s'élevaient à la hauteur des genoux. Même le pont de la Confédération, menant vers l'Île-du-Prince-Édouard, a été temporairement fermé en raison des puissantes rafales qui soufflaient sur le détroit de Northumberland. Dans l'est du Québec, Environnement Canada annonçait en milieu d'après-midi des accumulations de 15 centimètres de neige. Les rafales pouvaient atteindre les 100 km/heure près du littoral. En Nouvelle-Écosse, les pannes d'électricité qui ont commencé à affecter le littoral sud-ouest se sont répandues le long de la côte de la baie de Fundy, jusque dans la région de Halifax et dans certains secteurs de Cap-Breton.

Harper avertit l'Allemagne que Vladimir Poutine a une mentalité digne de la guerre froide

LEE-ANNE GOODMAN
à Munich

Le premier ministre Stephen Harper a mis l'Allemagne en garde contre la Russie mercredi, lui rappelant le danger représenté par un leader ayant une mentalité inspirée de la guerre froide qui n'avait pas hésité à s'arroger une partie du territoire d'un pays voisin.

Prenant la parole devant des gens d'affaires de la Bavière, M. Harper a déclaré qu'il lui semblait de plus en plus évident que la guerre froide ne s'était jamais terminée pour Vladimir Poutine et que cela influençait la manière dont le président russe voyait les choses.

Il a ajouté que le monde ne pouvait se permettre de laisser l'Europe redevenir un continent où les gens saisissent des territoires et revendiquent des portions des autres pays, et où les plus grandes puissances militaires sont prêtes à envahir leurs voisins ou à leur arracher des régions.

Selon le premier ministre, les Allemands sont particulièrement bien placés pour savoir que ce genre de procédé constitue une menace à long terme pour la sécurité et la paix mondiales.

Stephen Harper a rencontré les dirigeants du milieu des affaires allemand pour vanter l'économie canadienne, mais, même dans ce contexte, les événements survenus récemment en Europe orientale ont figuré parmi les principaux sujets abordés.

M. Harper discutera jeudi avec la chancelière allemande, Angela Merkel, à Berlin.

La Presse canadienne

Les cotisations en santé des fonctionnaires fédéraux à la retraite doubleront

Ottawa — Les fonctionnaires fédéraux à la retraite devront contribuer davantage à leur régime d'assurance maladie en vertu d'un accord arraché de force, selon les dires d'un syndicat.

Selon l'entente annoncée par le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, les cotisations payées par les retraités pour ces avantages sociaux doubleront pour tous, à l'exception des gens aux plus faibles revenus.

Les deux parties ont fait des compromis pour conclure une entente sur les modifications au Régime de soins de santé de la fonction publique, a dit M. Clement aux médias, mercredià Ottawa.

Le ministre a qualifié l'accord d'équitable et raisonnable.

Mais les syndicats avaient peu de choix devant eux, a affirmé l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, disant qu'ils avaient négocié cette entente *«sous la menace de l'imposition»* de changements à la loi.

Ainsi, l'organisation a rappelé que le budget de février indiquait l'intention d'augmenter les cotisations des retraités au régime, ainsi que le nombre d'années de service pour être admissible comme retraité.

Actuellement, les fonctionnaires fédéraux à la retraite paient 25 % des cotisations des soins de santé, tandis que les contribuables versent 75 %. Selon la nouvelle entente, les cotisations seront partagées à 50-50. Cette mesure sera échelonnée sur quatre ans.

La Presse canadienne

La Cour suprême se penche sur des services unilingues anglais reçus d'Air Canada

Ottawa — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré sa décision après avoir entendu mercredi les arguments des parties dans le dossier d'une plainte d'un couple de voyageurs qui a été confronté à des services unilingues anglais de la part du transporteur aérien Air Canada.

Michel Thibodeau et sa conjointe, Linda, ont déposé huit plaintes auprès du Commissaire aux langues officielles au sujet de services unilingues anglais reçus entre janvier et mai 2009, lors de voyages faits avec Air Canada, par sa filiale Jazz.

Ces services en anglais leur ont été fournis aux aéroports d'Atlanta, d'Ottawa et de Toronto, ainsi qu'à bord de trois vols entre le Canada et les États-Unis. Selon eux, en aucun cas ils n'ont été en mesure de recevoir les services en français auxquels ils avaient droit.

La Cour fédérale, en vertu de la Loi sur les langues officielles, avait d'abord accordé des dommages-intérêts de 6000 $ par plaignant et émis une ordonnance structurelle obligeant Air Canada à s'assurer que des services sont disponibles dans les deux langues officielles à bord de ses vols.

La compagnie aérienne a porté ce jugement devant la Cour d'appel fédérale, qui a exclu les incidents survenus ailleurs qu'en sol canadien, réduisant ainsi le montant du dédommagement, et a remplacé l'ordonnance structurelle par une lettre d'excuses aux plaignants. Ces derniers se sont alors adressés à la Cour suprême.

Observer la Loi sur les langues officielles

Selon Me Ronald Caza, qui représente le couple Thibodeau, Air Canada affirme que la Convention de Montréal, un cadre juridique et uniforme qui régit le transport aérien international, a préséance sur la Loi sur les langues officielles. L'un des articles de la Convention limite les dommages-intérêts qu'une compagnie est obligée de payer à ses clients en cas de plainte. Un argument qui a été accepté par la Cour d'appel.

«Nous croyons pour notre part que l'objectif des dommages-intérêts ordonnés dans cette affaire est de faire respecter des obligations constitutionnelles, a expliqué l'avocat. *Ce n'est pas le cas des dommages-intérêts prévus par la Convention, qui concernent plutôt la gestion de l'avion et la sécurité.»*

Me Caza a reproché à Air Canada de vouloir se servir de la Convention de Montréal pour se libérer de son obligation d'offrir des services en français et en anglais. Or, la loi ayant permis la privatisation de la compagnie aérienne la force à respecter la Loi sur les langues officielles, a martelé l'avocat.

«Au final, nous voulons que la Cour suprême confirme qu'Air Canada est tenue d'observer la Loi sur les langues officielles et qu'en cas de violation, un juge puisse ordonner toute réparation nécessaire, incluant des dommages-intérêts», a-t-il indiqué.

La défense cherche à faire rétablir le jugement de première instance dans son intégralité.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS



SILVIA IZQUIERDO ASSOCIATED PRESS

Quatre axes ont été déterminés, dont la libération massive de données, le développement de plateformes Web, le déploiement d'infrastructures de réseaux sans fil et le développement de systèmes intelligents de gestion.

Montréal veut devenir la ville la plus intelligente au monde en 2017

JEANNE CORRIVEAU

En 2017, Montréal sera la ville la plus intelligente du monde. Tel est l'objectif visé par Harout Chitilian, responsable du dossier au comité exécutif de la Ville, qui a annoncé mercredi la création du Bureau de la Ville intelligente et numérique promis en campagne électorale par Denis Coderre.

Le comité exécutif a donné son aval à l'octroi d'un budget de 400 000 $ pour la mise en place du bureau, qui aura pour mission, au cours des prochains mois, d'élaborer une stratégie pour engager Montréal dans une révolution numérique.

Quatre axes ont été déterminés, dont la libération massive de données, le développement de plateformes Web, le déploiement d'infrastructures de réseaux sans fil et le développement de systèmes intelligents de gestion dans des domaines comme le transport ou l'environnement.

Le bureau comptera un chef de service — qu'il faudra recruter — et trois employés.

Pour l'instant, M. Chitilian ne peut préciser les investissements qui seront requis pour propulser Montréal au sommet du palmarès des villes intelligentes. Il croit que plusieurs projets pourraient être réalisés à même les budgets des différents services, d'autres avec des partenaires externes. *«Il faut donner la chance au bureau de faire l'inventaire des initiatives actuelles et de conclure des partenariats»*, a-t-il fait valoir.

Harout Chitilian reconnaît par ailleurs que la structure de gouvernance de la Ville, avec ses 19 arrondissements, représente un défi qu'il faudra surmonter. Il a cité l'exemple du nouveau système de radiocommunications SERAM qui sera utilisé par les policiers et les pompiers, mais qui n'obtient pas l'adhésion de tous les arrondissements.

Des doutes

Le conseiller Marc-André Gadoury croit qu'il sera ardu de faire de Montréal la ville la plus intelligente de la planète en trois ans. *«Il m'est difficile de remettre en cause des buts audacieux parce que j'aime l'audace en général. Mais dans ce cas-ci, je suis un peu sceptique face au peu de moyens qu'on semble vouloir déployer pour réaliser cette ambition»*, explique-t-il.

Selon lui, l'administration devra engager rapidement des discussions avec les arrondissements pour les convaincre d'adhérer au projet.

Le Devoir

La CSDM testera des écoles intermédiaires en projet pilote

LISA-MARIE GERVAIS

La Commission scolaire de Montréal va de l'avant avec des projets-pilotes d'écoles intermédiaires et pourrait les implanter dès l'automne 2015. Ces écoles, qui regrouperaient des élèves de 5e et 6e années primaires et des deux premières années du secondaire, permettraient des économies substantielles à la CSDM qui cherche à endiguer ses déficits récurrents des dernières années.

Le groupe de travail mandaté pour restructurer l'école et ses services éducatifs sera formé d'élus mais également d'experts externes, dont Roch Chouinard, le vice-recteur adjoint aux études supérieures à l'Université de Montréal. En fonction des divers scénarios de restructuration qu'il aura imaginé, le groupe devra mener une consultation des parents et du milieu, et remettre son rapport final en juin 2015.

En raison de problèmes de qualité de l'air, des écoles primaires ayant été transférées dans des écoles secondaires offrent l'occasion en or pour tester ces projets pilotes de «middle school», ainsi appelés ailleurs dans le monde. *«On a aussi des bâtiments excédentaires où on va développer de nouvelles écoles, comme Saint-Raymond, dans Notre-Dame-de-Grâce»*, a dit la présidente de la CSDM, Catherine Harel-Bourdon.

Les écoles Saint-Gérard et Baril, qui seront entièrement reconstruites à la suite de problèmes de moisissures, pourraient également devenir des écoles intermédiaires. St. Brendan, que la CSDM va acquérir de son homologue English-Montréal, pourrait aussi jouer ce rôle. *«On pourrait avoir des écoles comprenant tout le primaire et le premier cycle du secondaire sous une formule avec des titulaires, un peu comme au primaire, et ensuite, les jeunes accéderaient en 3e secondaire à une école où ils auront des perspectives s'ouvrant sur la formation professionnelle»*, explique Mme Harel-Bourdon.

Formation professionnelle

La formation professionnelle (FP) est le cheval de bataille de la CSDM et du groupe de travail qui pensera la restructuration. Il ne faut plus que ce soit uniquement la voie des cancres, a signifié le directeur général, Gilles Petitclerc. À l'inverse, les étudiants en formation professionnelle (FP) doivent aussi avoir l'occasion d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. *«Il y a des écoles polyvalentes qui font de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et qui ne travaillent pas ensemble»*, a dit Mme Harel-Bourdon, qui reconnaît que la diplomation en FP n'est pas au mieux.

Le déficit budgétaire de 47,5 millions de la dernière année s'est avéré moindre, soit 24,6 millions, ont révélé les états financiers au 30 juin 2013. Lors de sa reddition de comptes publique de mercredi, la CSDM a expliqué cette amélioration notamment par l'optimisation des coûts de la suppléance et une meilleure gestion et le recouvrement de certaines créances, notamment dans les services de garde. Le budget actuel — exercice 2013-2014 — est néanmoins déficitaire à 35,2 millions.

Le Devoir

Un bulletin de «bonnes» et de «moins bonnes» notes

Les taux de diplomation après cinq et six ans stagnent et ce n'est pas *«optimal»*, reconnaît la présidente de la CSDM, Catherine Harel-Bourdon. Toutefois, celui après sept ans s'améliore: il est à 64,1%, à environ 6 points de la cible de 2015. Les résultats en français au primaire et au secondaire s'améliorent légèrement et même que chez les garçons, les avancées sont appréciables. Un exemple: leur taux de réussite en français au 1er cycle du secondaire est de 73,5% (en hausse de 2 points) et il est de 77,4% si l'on tient compte des examens de reprise l'été, dépassant la cible de 75%. Sur tous les objectifs fixés, plusieurs cibles ne seront pas atteintes à terme en 2015, mais la CSDM invite à ne pas juger trop rapidement. *«On s'est donné des objectifs ambitieux, car notre stratégie était de faire en sorte de tirer tout le monde vers le haut»*, a indiqué le directeur général, Gilles Petitclerc. *«L'amélioration qu'on est allé chercher était chez les élèves qui avaient le moins de difficultés, mais là, on arrive dans le* crunchy*»*, a expliqué pour sa part la présidente, qui souligne que comme dans tout bulletin, il y a de *«bonnes»* et de *«moins bonnes»* notes.

Controverse autour d'un terrain sportif synthétique dans l'arrondissement du Sud-Ouest

JEANNE CORRIVEAU

L'aménagement d'un terrain sportif sème la discorde dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Après que les élus de Projet Montréal eurent bloqué le projet de terrain synthétique dans le parc de La Vérendrye, le maire Benoit Dorais tente de convaincre ses collègues de revenir sur leur décision.

Le 4 mars dernier, les quatre élus de Projet Montréal dans le Sud-Ouest ont annulé le contrat qui avait été octroyé l'an dernier par l'arrondissement pour un terrain synthétique. Selon eux, mieux vaut privilégier l'aménagement de terrains naturels.

Déçu, le maire Dorais entend soumettre à nouveau le projet lors de la prochaine assemblée du conseil d'arrondissement le 1er avril.

Les terrains synthétiques sont de plus en plus nombreux à Montréal, mais le Sud-Ouest n'en compte aucun. Dans d'autres arrondissements, des élus de Projet Montréal ont d'ailleurs appuyé des projets de terrains synthétiques, note le maire Dorais.

Selon lui, ces surfaces de jeu comportent plusieurs avantages, dont celui d'être moins coûteux à entretenir que les terrains naturels tout en permettant un nombre accru d'heures d'utilisation par semaine.

Tout en reconnaissant que les surfaces synthétiques contribuent à la formation d'îlots de chaleur, M. Dorais précise que la Direction de la santé publique a jugé que cet effet pouvait être contré par le verdissement des abords du terrain. *«J'ai modifié le projet. Il y a 47 arbres de plus que ce qui était prévu»*, a-t-il dit.

L'abandon du projet de terrain synthétique a semé la consternation dans les rangs des associations sportives. *«Ça fait dix ans qu'on travaille pour avoir un terrain synthétique»*, a indiqué Isabelle Limoges, entraîneuse à l'Association de soccer du Sud-Ouest de Montréal.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Tout en reconnaissant que les surfaces synthétiques contribuent à la formation d'îlots de chaleur, le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Benoit Dorais, précise que la Direction de la santé publique a jugé que cet effet pouvait être contré par le verdissement des abords du terrain.

En plus d'être plus résistants, les terrains synthétiques permettent aux équipes de s'entraîner plus tôt au printemps, soit en avril plutôt qu'en mai. *«On trouve ça bien un terrain naturel, mais ça ne nous permet pas de développer nos jeunes»*, dit-elle.

Coderre s'en mêle

Le dossier a d'ailleurs rebondi au conseil municipal cette semaine. Interpellé par des représentants des associations sportives, le maire Denis Coderre a pressé les élus de Projet Montréal de ne pas mettre en opposition les deux types de terrains qui comportent des avantages. *«Le synthétique, ça peut faire durer la saison trois mois de plus*, a-t-il dit. *Je demanderais aux gens de Projet Montréal de travailler en collaboration avec le maire du Sud-Ouest.»*

Le conseiller de Projet Montréal Alain Vaillancourt n'entend pas changer d'idée. Il soutient que le dossier a été longuement analysé et que plusieurs facteurs ont été pris en considération, notamment les enjeux environnementaux, mais également la nécessité d'installer des clôtures autour du terrain synthétique, ce qui priverait de nombreux usagers de l'accès à cette partie du parc. Selon lui, les terrains sportifs du Sud-Ouest sont sous-utilisés parce qu'ils sont mal entretenus. *«On a décidé de réinvestir le 1,5 million dans la remise en état de terrains naturels»*, dit-il.

Le Devoir

Gauthier arrêté

Le délégué syndical de la FTQ-Construction (FTQ-C) sur la Côte-Nord, Bernard «Rambo» Gauthier, a été arrêté pour non-respect de conditions mardi. Gauthier aurait dérogé à son engagement de ne pas adresser la parole à Harold Richard, un travailleur qui a porté plainte pour discrimination syndicale. Gauthier se trouvait au palais de justice de Sept-Îles, jeudi dernier, afin de signer des engagements pour garder la paix dans l'attente de ce procès. Il aurait croisé Harold Richard et l'aurait insulté, ce qui lui a valu de nouvelles accusations pour non-respect de conditions. Gauthier a plaidé non coupable aux accusations portées contre lui. Il a reproché à M. Richard d'avoir *«pété les plombs»* sans raison. Il s'est également plaint de faire l'objet d'une vendetta politique.

Le Devoir

Cancer colorectal: faible taux de dépistage au Québec

Le taux de dépistage du cancer colorectal est plus faible au Québec que partout ailleurs au Canada. Alors que le Québec affiche les plus hauts taux de dépistage du cancer du sein par mammographie chez les femmes de moins de 70 ans, le temps entre le moment où elles reçoivent le diagnostic d'une mammographie anormale et celui où un cancer est diagnostiqué par biopsie est plus long qu'ailleurs au Canada. Voilà quelques-uns des constats figurant dans le rapport 2014 sur le rendement du système de lutte contre le cancer publié par le Partenariat canadien.

Lire › La **version longue** du texte de Pauline Gravel sur **LeDevoir.com**

Garderies: les parents de la CSDM manifestent

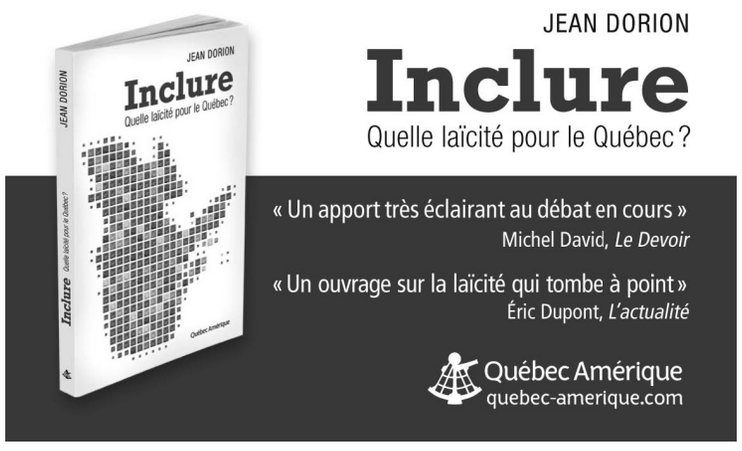
Les parents et employés des six garderies menacées de fermeture par la Commission scolaire de Montréal ont manifesté leur mécontentement, mercredi soir, à l'occasion du conseil des commissaires de la CSDM. Ils s'opposent à la fermeture de ces garderies à 7 $ en milieu scolaire, et dénoncent la décision prise sans consultation ni préavis. *«Nous n'acceptons pas de nous faire mettre devant un fait accompli qui bouleverse la vie de tous»*, a dit Julie Wagner, présidente du comité de parents de la Gard'École, l'un des établissements visés. Le conseil des commissaires n'aurait pas l'intention de changer d'avis.

Le Devoir

Évasion fiscale: perquisitions à Montréal

Québec — Une multitude de perquisitions ont eu lieu depuis le début de la journée de mercredi, à Montréal et dans des municipalités de ses banlieues nord et sud, afin de recueillir des preuves de stratagèmes d'évasion fiscale. L'opération est dirigée par l'Agence du revenu du Québec (ARQ), en collaboration avec le service des enquêtes sur la criminalité financière de la Sûreté du Québec. Aucun autre corps policier n'y participe. Une porte-parole de l'Agence, Geneviève Laurier, a affirmé que les perquisitions visaient des établissements commerciaux, des résidences et des véhicules. Aucune arrestation n'est prévue pour le moment. Mme Laurier a confirmé que certaines des entreprises visées œuvrent dans le domaine de la construction.

La Presse canadienne





ÉDITORIAL

INTÉGRITÉ ET ÉLECTIONS

La dérive

Que la campagne électorale s'enlise! On croyait qu'elle porterait sur la charte de la laïcité, elle a viré référendaire avant de faire un retour en arrière, toutes voiles dehors sur l'intégrité, comme si on était encore en 2012. Quels clichés tout cela augure pour le débat de ce jeudi soir!

Les gros mots et les accusations circulent si vite ces derniers jours qu'on ne sait plus trop qui a commencé. Philippe Couillard qui se fait le parangon de la transparence personnelle et qui se fait prendre la main dans un paradis fiscal; François Legault qui dénonce la m… dans le camp libéral et les quotas de financement imposés aux députés péquistes; le Parti québécois qui se plaint au Directeur général des élections à propos d'une activité de financement libérale datant d'avant 2012 sur laquelle enquête pourtant l'Unité permanente anticorruption…

Et tout ce beau monde se répond et en remet, exploitant au maximum les révélations journalistiques, comme celle qui a permis d'apprendre que le Parti québécois a aussi été rencontré par l'UPAC. Tout pour distraire l'électorat.

Il n'y a d'abord rien d'étonnant à ce que la direction du PQ ait été rencontrée par l'UPAC. Québec solidaire, qui l'a rappelé hier, avait elle-même démontré en 2010 que le recours aux prête-noms dans les firmes de génie-conseil avait servi à financer PLQ, PQ et ADQ. Tous n'étaient pas également atteints, mais tous étaient touchés. C'est pourquoi d'ailleurs le mandat de la commission Charbonneau vise large.



JOSÉE BOILEAU

L'automne dernier, on avait appris que l'UPAC avait mené une perquisition à la permanence du PLQ en juillet, puis avait rencontré des anciens élus de même que le chef actuel, Philippe Couillard, et la directrice générale du parti. M. Couillard avait fait valoir qu'il s'agissait de *«conversations de nature administrative»* et les libéraux avaient bien expliqué la distinction entre perquisition, rencontre et interrogatoire. La réaction de Pauline Marois avait alors été sobre: *«Je souhaite tout simplement que la justice suive son cours.»* Et c'est le cas.

C'est maintenant le tour du PQ d'être rencontré pour se faire questionner sur sa structure de financement, comme le PLQ l'a été. Le PQ n'a par contre pas fait l'objet de perquisitions. Mais on est en campagne électorale, donc sobriété et retenue ne sont plus au rendez-vous. Philippe Couillard laisse dorénavant à la police le soin de faire les nuances entre ses différents types d'intervention et il ne craint pas de laisser entendre que d'autres opérations policières pourraient survenir au PQ. Des insinuations comme cela déplaisait tant à M. Couillard cet automne.

Même scénario du côté de François Legault et sa «révélation» des 80 000$ qu'il devait aller chercher pour le parti quand il était ministre péquiste. Pourquoi ne pas nous avoir raconté cela aux élections de 2012, alors que se répétait à qui mieux mieux que le gouvernement Charest, lui, imposait une récolte de 100 000$ à ses ministres? La mémoire a été longue à lui revenir.

Et ne parlons pas de la plainte du PQ au DGE sur les 428 000$ récoltés lors d'un événement de financement libéral! La police enquête déjà, avec des moyens autrement plus importants que ceux du Directeur général des élections. Si le PQ s'inquiète tant du financement du PLQ, il n'avait qu'à laisser travailler la commission Charbonneau plutôt que de déclencher des élections.

Mais dans cette campagne sans argument, on est revenu au jeu de qui lavera le plus blanc. «Montre-moi tes revenus, ton patrimoine, ton argent» est le nouveau défi à relever, lancé par M. Couillard. Mal lui en prit. Les journalistes l'ont pris au mot et Radio-Canada révélait en fin de journée mercredi qu'il avait bénéficié des bons soins d'une banque de l'île de Jersey. On peut placer son argent légalement dans les paradis fiscaux, mais reste que ça fait mauvais genre auprès d'électeurs à qui on répète que l'État n'a pas d'argent. Vraiment, tout cela fait désordre et grand oubli des citoyens.

RAPPORT DE L'OMS SUR LA POLLUTION DE L'AIR

Le piège d'en haut

C'est officiel: la pollution de l'air tue davantage que les méfaits physiques découlant de la consommation du tabac. Selon les calculs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sept millions de personnes, ou une sur huit, en sont décédées en 2012 sur la planète. À Montréal, au cours de la période étudiée par les chercheurs de l'OMS, pas moins de 1500 individus sont morts des suites de maladies provoquées et alimentées par les pics de pollution.

Entre le précédent inventaire effectué en 2009 et celui de 2012, on constate que le nombre d'individus emportés par les vices atmosphériques produits par l'activité humaine a plus que doublé. Quoi d'autre? Lorsqu'on s'attarde à la ventilation des origines de cette masse de décès, on retient que la pollution de l'air intérieur est responsable de 4,3 millions de morts; 3,7 millions de morts ont donc été causées par la pollution de l'air extérieur. De fait, à la faveur de la récente analyse, l'OMS a souligné que les assauts menés contre l'air et ses conséquences maléfiques constituent *«le principal risque pour la santé dans le monde»*. D'autant…



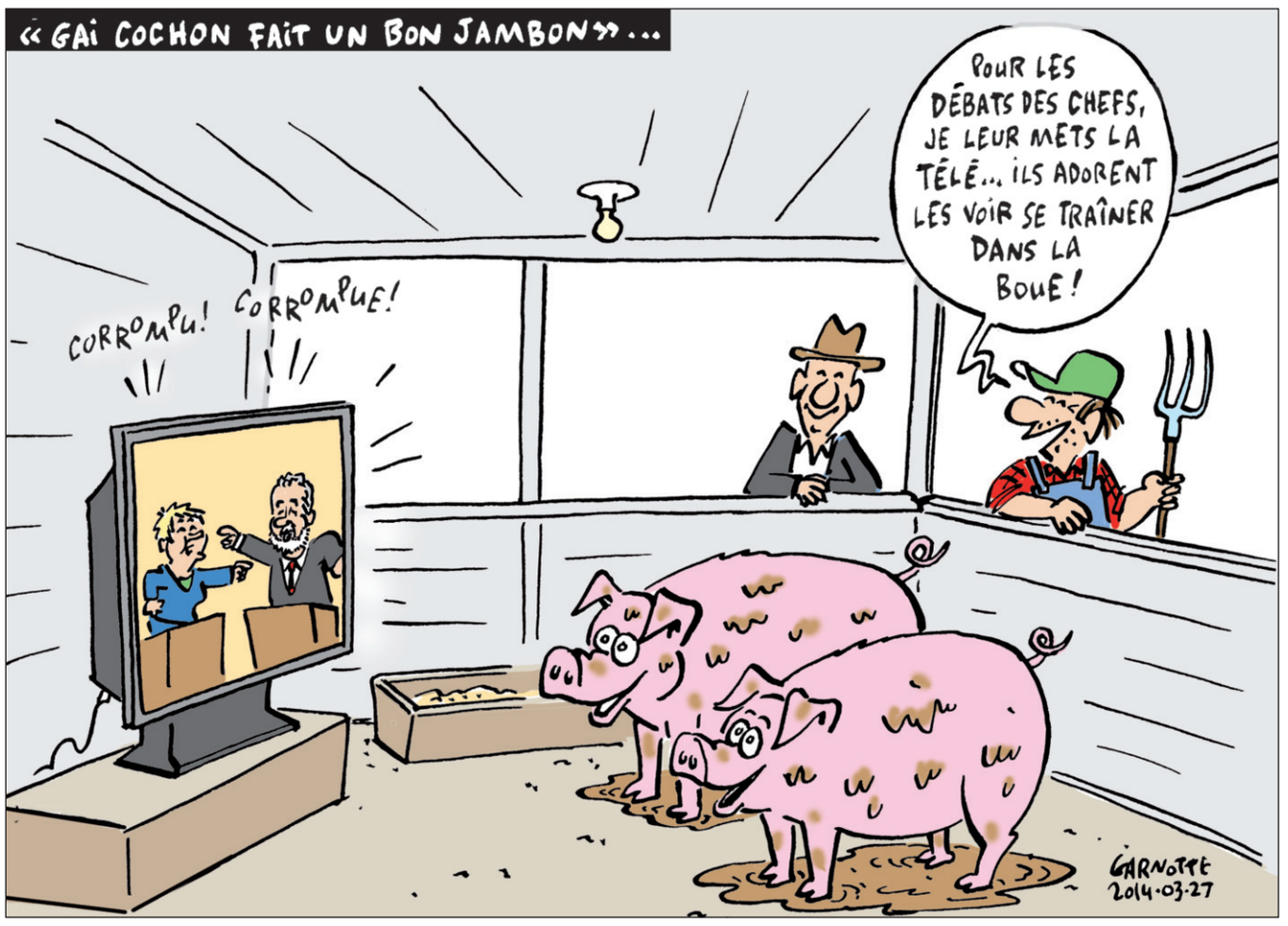
SERGE TRUFFAUT

D'autant que les progrès apportés à la méthodologie comme aux techniques employées pour dégager un certain nombre d'observations ont permis de mieux suivre l'évolution géographique de l'air abîmé par divers poisons. Ils ont également permis d'intégrer des populations jusqu'ici ignorées, soit celles situées dans les milieux ruraux. Les progrès évoqués ont enfin favorisé l'identification de maladies probablement attribuables au fléau mais qui n'ont pas encore été intégrées dans les résultats de l'OMS faute de certitude. Autrement dit, il est plus que probable que cette pollution tue davantage.

Cela rappelé, on peut avancer que les dommages infligés à l'oxygène sont attribuables à l'inconscience de millions et de millions d'individus ainsi qu'à l'indifférence des gouvernements qui se sont succédé en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Occident. À cet égard, l'essor tout récent des nuages plombés de particules au-dessus de Paris résume à la perfection les perversités climatiques dont l'homme est l'architecte. Qu'on y songe: alors qu'elle était ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé il y a une vingtaine d'années de cela, Corinne Lepage avait fait voter une loi sur la qualité de l'air. *«Cela aurait pu être une bonne loi si… elle avait été appliquée, ce qui n'a jamais été le cas.»* Vingt ans qu'à Paris, mais aussi à Londres et ailleurs dans le monde, des balises juridiques sont conçues mais jamais appliquées par des élus qui ont oublié un fait essentiel et qui les concerne: ils sont responsables et doivent répondre de leurs actes, donc peuvent être poursuivis, pour tout ce qui a trait à la sécurité des citoyens.

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 › FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Pour qui voter?

La chronique de lundi de Jean-François Nadeau décrit très précisément ce que cache cette campagne électorale désolante dont nous sommes affligés: petite politique partisane, exploitation du moindre faux pas, culture de la peur, aucune hauteur de vue, impasse sur l'éducation et la culture, etc. Et tout cela orchestré par des stratèges et des politiques incultes et médiocres, les yeux rivés sur les résultats de sondages pointus qu'ils ont eux-mêmes commandés. Aucune mention de nos réussites, du rayonnement de Québécois à travers le monde dans de multiples domaines. Tout devient petit et insignifiant. Depuis que je vote, c'est-à-dire depuis les années 1960, c'est la première fois que je me demande pour quel parti voter.

Louis Garon
Québec, le 25 mars 2014

À mes amis solidaires

Selon les dernières prédictions du site Too Close to Call, qui se base sur les résultats du dernier sondage Léger, le Parti libéral du Québec a, en date du 25 mars, 88% des chances d'être élu. Selon l'analyse en question, le PLQ est en terrain fortement majoritaire.

Il est temps pour les forces progressistes du Québec de s'unir. Je comprends les inquiétudes des électeurs plus à gauche envers le Parti québécois, particulièrement depuis le dépôt de la candidature de PKP, mais s'il y a une option qui semble incroyablement pire qu'un autre gouvernement péquiste à mon avis, c'est un gouvernement majoritaire du PLQ. Dans des dizaines de circonscriptions, le vote solidaire aide le PLQ à gagner du terrain. Il est temps pour les solidaires de regarder la situation en face: un vote pour QS ne constitue pas un vote à gauche, mais bien un vote pour le parti néolibéral de Philippe Couillard.

Depuis le début du mois de mars, j'ai la chance de résider dans le sud de la Suède, champion mondial de mon idéal socialiste, et ce, à des fins académiques. Les programmes sociaux suédois, que ce soit leur système de santé public, leur accessibilité presque illimitée aux études ou les programmes visant à concilier travail et famille sont des exemples à suivre, mais un seul parti peut réellement nous amener là. Il s'agit du parti qui a fermé Gentilly et qui a rendu la taxe santé libérale beaucoup plus progressiste dans les 18 derniers mois.

Un seul parti représente une option valable réaliste face aux politiques néolibérales du PLQ, le 7 avril, chers solidaires, n'aidez pas Philippe Couillard.

Julien Brunelle-Désilets
Le 25 mars 2014

Les appels à la majorité, c'est assez!

Après 18 mois de gouvernement péquiste, nous sommes appelés à voter pour un nouveau gouvernement. Le PQ et le PLQ nous appellent à un gouvernement majoritaire.

Le mode de scrutin actuel est inéquitable, car les résultats en matière de députés ne représentent pas le pourcentage de votes qu'a reçu un parti. On a déjà vu des situations surprenantes au Québec: en 1966, l'Union nationale forme le gouvernement avec un pourcentage de suffrages inférieur au Parti libéral. Plus près de nous en 1998, le parti qui a le plus de votes forme l'opposition. Durant les années 2000, les partis politiques ont mis sur pied des commissions publiques pour étudier la question. Plusieurs citoyens se sont exprimés et de nombreux mémoires ont été déposés afin de contribuer au débat. Des rapports furent rédigés. L'objectif était de proposer un meilleur mode de scrutin afin que notre Assemblée nationale représente mieux la diversité des opinions politiques et les volontés de l'électorat québécois. Où en sommes-nous aujourd'hui?

C'est encore et toujours l'appel de certains partis à voter pour eux afin de ne pas diviser le vote ou pour barrer la route à un adversaire. C'est renier la liberté de choix de l'électeur, surtout depuis la réforme du financement des partis politiques. Chaque vote rapporte du financement au parti de son choix. Actuellement, libéraux et péquistes veulent faire le plein de votes des tiers partis avec leurs appels à la majorité. C'est assez, cette démocratie de façade! Une réforme du mode de scrutin est nécessaire afin de prendre davantage en considération la pluralité des expressions politiques. […] J'en appelle aux partis afin que le mode de scrutin soit changé dans un prochain mandat. La proportionnalité doit maintenant se refléter au Parlement. Nous en serons tous gagnants. Ce printemps, je vote pour un parti qui a inscrit la proportionnalité dans son programme. Ce printemps, je vote avec ma tête et avec mon cœur pour l'amour d'un Québec solidaire.

Lynda Youde
Chicoutimi, le 25 mars 2014

LIBRE OPINION

Sortir du confort et de l'indifférence

KARL N. GIGNAC
Québec

Pourquoi le documentaire *Le confort et l'indifférence* de Denys Arcand en 1981 sur la période référendaire et la peur du risque politique des Québécois est-il encore d'actualité dans le contexte de la présente campagne électorale? Les acteurs de la société ont bien changé, mais les Québécois sont toujours aux prises avec les choix du confort et de l'indifférence face aux idées de réformes audacieuses, dont le Québec aurait tant besoin. Il n'est pas rare que l'on qualifie ce Québec post-Révolution tranquille dans un cycle politique: terne, d'une durable tradition de bipartisme ou qui gouverne à la petite semaine. Quelle serait alors la solution intégrée et mobilisatrice pour débloquer notre société?

Si l'on fait abstraction de la question nationale et de la gestion de la dette publique, certaines personnes allumées, avec raison, proposent une réforme démocratique majeure à l'échelle nationale québécoise (et municipale) pour combattre l'indifférence des électeurs et s'adapter au contexte de notre époque devenue numérique, plurielle, ouverte sur le monde et où l'individualisme est central. Ce débat d'envergure mériterait que l'on s'y intéresse tous (politiciens, entreprises, journalistes, syndicats, citoyens, etc.), car les propositions de changements démocratiques sont trop souvent laissées de côté par la classe politique. Pourtant, elles sont portées par la convergence d'organisations civiles crédibles, comme l'Institut du Nouveau Monde (INM), avec leur rite de passage civique pour les jeunes, ou l'Institut de la gouvernance numérique (IGN), avec son manifeste pour un Québec numérique, libre et ouvert; ou encore la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), avec son manifeste pour un Québec transparent.

Avec les problèmes d'éthique, de corruption et de collusion qui ont émergé récemment dans le paysage public, nous avons la confirmation d'un sérieux besoin de *«remède de cheval»* (pour reprendre les termes de Jacques Parizeau) pour venir à bout de ce «déficit démocratique» grandissant. Cela nous permettrait de surmonter le confort et l'indifférence. Concrètement, voici quelques réformes et orientations qu'on devrait reconnaître comme cruciales: le renouvellement d'une démocratie plus ouverte offerte par le numérique, l'organisation de référendums d'initiative populaire balisés, le droit de vote à 16 ans, la révision de la Loi sue l'accès à l'information par la divulgation progressive des données publiques, l'instauration d'un mode de scrutin semi-proportionnel, l'établissement d'un mode de gouvernance transparente moins politisée et empreinte de plus d'imputabilité, le développement de compétences numériques pour tous, la valorisation d'un service civique chez les jeunes, l'expérimentation de projets d'«innovation démocratique» qui favorisent l'intelligence collective (pour développer notre adaptation au changement) et l'esprit de citoyenneté, etc.

Il existe évidemment d'autres idées pour réinventer notre démocratie et la rendre moins opaque, humainement plus interactive en s'inspirant des «champions» (notamment des pays scandinaves, toujours parmi les premiers dans l'index annuel du Democracy Ranking Association).

Une démocratie énergique du XXIe siècle qui voudrait devenir plus forte et dynamiser son individualisme doit saisir cette occasion de se réformer. C'est un des moyens d'éviter la tentation du confort et de l'indifférence. Peut-on espérer un tel ajustement stratégique et politique à moyen terme? Un ajustement qui nous permettrait d'entreprendre un nouveau cycle politique audacieux et rafraîchissant où notre démocratie se tournerait vers l'avenir et valoriserait sa jeunesse et sa fougue?

Les sondages, une nuisance à la démocratie ?

Durant les campagnes électorales, ils devraient être réglementés, voire interdits complètement

PATRICK PRÉVILLE

Président d'Indice RP [firme spécialisée en relations publiques et en mesures d'impact, indicerp.com]



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En connaissant les « résultats » probables d'une élection, les électeurs auraient ainsi tendance à voter « stratégique » plutôt que de voter selon leurs convictions. Ce qui est un non-sens en démocratie.

La question se pose depuis de nombreuses années et est éludée par les grandes firmes d'opinion publique : est-ce que les sondages en temps d'élection nuisent à la démocratie en influençant les électeurs ? Plusieurs recherches indépendantes démontrent clairement que les résultats des sondages influencent les résultats d'une élection. Voici comment.

En 2012, la firme MediaMento a mené une enquête d'envergure auprès d'un panel de 1000 personnes afin de vérifier si les résultats de sondages au cours d'une élection pouvaient influencer les résultats d'une élection. La réponse : OUI.

Les participants à l'étude devaient voter pour le candidat de leur choix à une élection fictive. Avant de voter, plusieurs questions leur étaient posées. Dans le questionnaire, on leur a présenté six résultats de sondage fictifs, en rotation aléatoire, sans mention de source. Après cela, on leur demandait d'indiquer leur intention de vote.

En bout de course, 24,9 % des répondants ont changé de favori en cours de route selon les résultats des différents sondages. Les chercheurs ont ainsi conclu que peu importe si les écarts dans les résultats de sondage sont faibles, neutres ou forts, les sondages en temps d'élection influencent les électeurs ; ou du moins, une partie des électeurs.

Autrement dit, lorsqu'on sait qu'il y a, par exemple, au Québec, quelque 10 % d'indécis (élections 2012), on peut certainement affirmer que les résultats de sondage influencent ces électeurs, de même que les électeurs qu'on pourrait catégoriser de « mous », c'est-à-dire ceux qui balancent entre les valeurs de deux partis.

Comment ?

Les nombreuses recherches que nous avons consultées font ressortir trois effets possibles des résultats de sondage sur les électeurs :

1. Vote stratégique
2. Effet de contagion ou d'entraînement
3. Fausse confiance et faux découragement

1. Vote stratégique

Avez-vous déjà voté pour un parti qui n'était pas votre premier choix, mais qui vous permettait, dans un certain sens, de bloquer la voie à un autre parti que vous ne vouliez pas voir gouverner ? Il est fort probable que votre réponse soit oui. Dans un système parlementaire comme celui qui prévaut au Canada (scrutin majoritaire ou système majoritaire uninominal à un tour), le phénomène de vote stratégique est très répandu.

Or, les sondages en temps d'élection amplifieraient ce phénomène.

En connaissant les « résultats » probables d'une élection, les électeurs auraient ainsi tendance à voter « stratégique » plutôt que de voter selon leurs convictions. Ce qui est un non-sens en démocratie.

2. Effet de contagion ou d'entraînement

Vous avez entendu parler de la fameuse « vague orange » aux dernières élections fédérales au Canada ? À la suite de quelques sondages consécutifs où on donnait une avance considérable au NPD du défunt Jack Layton, les médias et la population se sont emballés. Puis, le jour des élections, le parti « orange » s'est retrouvé pour la première fois de son histoire dans le rôle de l'opposition officielle. Une montée spectaculaire de son statut dans la fédération.

Cette vague, que dire ?, ce tsunami orange est en quelque sorte le résultat de ce phénomène que l'on appelle « effet de contagion ou d'entraînement » (en anglais, *bandwagon effect*).

Cet effet prend racine dans notre biologie profonde. L'Homme est un animal social. Il a besoin de sentir qu'il fait partie de la tribu. Or, bien que l'on vote secrètement dans l'isoloir durant les élections, les résultats de sondage ont pour effet de mettre en lumière les intentions d'un certain nombre d'électeurs. Toute tendance marquée pour un parti ou un autre a ainsi le pouvoir d'influencer les électeurs qui voudront faire partie du « buzz ».

3. Fausse confiance et faux découragement

Vous êtes-vous déjà dit : « Bof ! Pas nécessaire d'aller voter, mon vote ne servira à rien ; mon parti est vraiment en avance ou vraiment en retard sur les concurrents. »

Les résultats de sondages durant des élections peuvent changer le comportement des électeurs en les mobilisant à aller voter ou pire, en les incitant à rester à la maison.

Évidemment, la « fausse confiance » qu'afficheront certains électeurs ira surtout dans le sens d'un sondage aux écarts considérables pour ou contre le parti qui est privilégié. En d'autres mots, les résultats de sondages pourraient avoir un impact considérable sur le taux de participation à une élection. Ce faisant, un parti qui pouvait sembler en avance pourrait perdre des appuis importants, ce qui le ferait dégringoler dans les résultats de l'élection ; perdant du coup certains sièges.

Nuisance à la démocratie

Bien que, dans ma pratique, je sois un fervent défenseur de la mesure et de l'évaluation, je suis d'avis que les sondages en temps d'élection devraient être réglementés, voire interdits complètement.

Comme vous avez pu le constater, il a été démontré clairement que les résultats de sondage pouvaient influencer les choix des électeurs. Cette situation est inacceptable en démocratie. Les électeurs devraient pouvoir faire leur choix en respectant leur conviction profonde.

Bien sûr, ils pourront toujours se faire influencer par le charisme d'un chef, la force d'un message, les idées d'un parti, un projet innovateur et rassembleur. Cependant, même si ces éléments ont un certain pouvoir d'influence, ils ne sont rien comparativement à l'influence que peuvent exercer nos pairs sur nous.

La question que nous pourrions nous poser est la suivante : les sondages en cours de campagne électorale annoncent-ils réellement des tendances OU les modifient-ils ? Les électeurs se collent-ils aux résultats des sondages, consciemment ou inconsciemment ?

Puis, qu'attendent les médias pour réagir à ce sujet ? Ne sont-ils pas les « chiens de garde » de la démocratie ? En jouant le jeu des grandes firmes de sondage, les organes de presse se transforment malgré eux en outils sophistiqués de propagande.

La place démesurée qu'ils donnent à ces résultats de sondages qui tentent de « prédire » les gagnants d'une élection est irresponsable. Non seulement publient-ils les résultats, mais ils les font commenter par des prétendus « experts » qui ne font que poursuivre le travail de propagande et d'influence. En tant que démocrate, j'estime que la démocratie est un système de société noble qui mérite mieux.

LA RÉPLIQUE

McGill, la médecine en Outaouais et le français

GILLES BROUSSEAU

Docteur en médecine, vice-doyen adjoint à l'enseignement de la médecine de l'Université McGill – Campus Outaouais

LE DÉCLENCHEUR

« On a maintenant l'habitude de l'indifférence du PLQ envers l'avenir du français. […] Les hésitations du PQ sont plus étonnantes. Il n'y a aucun problème à ce que l'Outaouais relève du RUIS de McGill, mais pourquoi ne pas exiger dès maintenant que l'université y offre la totalité de la formation en médecine en français, plutôt que d'attendre d'être placé devant un fait accompli ? Si l'Université d'Ottawa en est capable, la plus riche université au pays l'est certainement. » — Michel David, *« La langue ? Bof ! »*, *Le Devoir*, 22 mars 2014

En réaction à la chronique de Michel David publiée le 22 mars, nous désirons apporter quelques précisions concernant le projet de Faculté de médecine en Outaouais. Il s'agit d'un programme de formation médicale délocalisée et non de l'ouverture d'une nouvelle faculté de médecine à Gatineau. Ainsi, les futurs diplômés, qu'ils aient été formés à Montréal ou en Outaouais, recevraient une formation équivalente et le même diplôme de médecine de l'Université McGill.

Concernant la langue d'enseignement, dès le début, plus de 90 % de la formation serait offerte en français, et non le quart de l'enseignement en anglais comme rapporté. D'ailleurs, nous souhaitons offrir à long terme une formation entièrement en français dès que les ressources humaines requises seront disponibles. Tout ce projet et les démarches entreprises pour le mener à bien témoignent de l'importance que nous accordons au français comme langue d'enseignement.

Voici quelques détails supplémentaires. La formation d'un médecin de famille nécessite un minimum de six ans. Plus de 80 % des médecins diplômés à notre Unité de médecine familiale de Gatineau (centre d'enseignement entièrement francophone de McGill) ont établi leur pratique en Outaouais. L'Université McGill offre déjà la formation médicale en Outaouais, dès la 3e année, 100 % en français. L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais demande à l'Université McGill d'ajouter la 1re et la 2e année le plus tôt possible, afin de doter la région d'un programme complet de médecine. Principalement en raison de l'actuel manque de ressources humaines locales et non en raison du manque de financement, le plan d'affaires propose aux ministères que la Faculté de médecine de l'Université McGill offre les cours du matin à tous ses étudiants, y compris ceux du Campus santé Outaouais. Notons que ces cours représentent moins de 9,5 % de la formation pour devenir médecin de famille.

Cette solution temporaire nous permet d'offrir rapidement la formation médicale en région et de solliciter les ressources francophones disponibles pour offrir les enseignements de l'après-midi et de tout le bloc d'introduction aux milieux cliniques.

En conclusion, l'Université McGill, en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais et les partenaires pour le développement des sciences de la santé, envisage d'offrir une formation à 100 % francophone dès que les ressources humaines seront disponibles. La formation médicale serait donc temporairement offerte à plus de 90 % en français.

On se souviendra que la population de l'Outaouais a un sérieux besoin de médecins de famille et que notre engagement, dans le cadre du mandat du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS McGill), est ferme : en formant des médecins localement, nous voulons contribuer à attirer et à retenir des professionnels de la santé, voilà le but du plan d'affaires et du Campus santé Outaouais.

◆ ◆ ◆

Réponse du chroniqueur :

Dans son édition du 17 mars, *Le Droit* vous citait : *« La formation fondamentale représente environ 18 mois dans la formation, environ 20 % du programme. Cette partie de l'enseignement sera dispensée en anglais. »* Vous dites maintenant que *« plus de 90 % de la formation serait offerte en français. »* Il faudrait savoir. Dans cette entrevue, vous faisiez également valoir que *« la majorité des livres sont déjà en anglais »* et que *« ce n'est pas mauvais pour un médecin d'avoir des connaissances en langue anglaise »*. Fort bien, offrons-leur des cours d'anglais, pas des cours de médecine en anglais.

Michel David

Il faut démocratiser la musique

ISABELLE MASINGUE

Montréal

J'ai assisté récemment à la Maison symphonique au concert d'un grand soliste international : la musique était superbe et l'acoustique formidable… les qualificatifs ne manquent pas pour décrire ce moment.

Malheureusement, la salle était à moitié pleine. Les prix les plus bas pour les billets étaient de 72 $ et manifestement, la majorité des auditeurs avaient les moyens financiers à la hauteur des premiers prix pratiqués à la billetterie. On est loin de la démocratisation de la culture et on peut quand même se demander si cette salle n'est pas réservée à un cercle d'amateurs restreint et à quelques privilégiés qui ont assez d'argent pour en profiter.

L'édifice vaut sans aucun doute les 250 millions de dollars qu'il a coûtés. Mais pour le même prix, on aurait pu créer sans problème 30 écoles de musique municipales et les subventionner pendant 20 ans. On aurait alors payé des professeurs de musique, offert à tous une formation musicale dont les bienfaits — toutes générations confondues — sont démontrés par d'innombrables études scientifiques. On aurait ainsi assuré la relève du public en constituant des rangs de futurs auditeurs.

Les activités de sensibilisation auxquelles se livrent les institutions, l'accueil de clientèles scolaires, les conférences, sont autant de projets intéressants. Mais on a l'impression que cela sert avant tout au service marketing pour attirer le public et non pour le former dans le domaine des arts.

Dans certains pays d'Europe, comme la France, où la démocratisation de la culture est une préoccupation ancienne, les subventions accordées aux institutions ou troupes artistiques dépendent aussi des activités de sensibilisation que ces organismes doivent implanter. Là-bas toutefois, la moindre petite ville de 7000 habitants a déjà son école de musique municipale avec des tarifs échelonnés selon les revenus familiaux. On est loin de la situation qui prévaut au Québec, où la pratique de la musique coûte vraiment cher. À quelques exceptions près — l'école secondaire publique Joseph-François-Perrault de la CSDM en est une magistrale —, la musique classique est encore l'apanage des gens qui ont beaucoup de moyens.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Jacques Nadeau *(photographe)*, Michel Garneau *(caricaturiste)*; **information générale :** Isabelle Paré *(chef de division)*, Caroline Montpetit *(affaires sociales)*, Lisa-Marie Gervais *(éducatio* Alexandre Shields *(environnement)*, Amélie Daoust-Boisvert *(santé)*, Pauline Gravel *(sciences)*, Fabien Deglise *(société)*, Jean Dion *(sports)*, Mélanie Loisel et Philippe Orfali (reporters); **information politique** : Marco Fortier (chef de division), Michel David *(chroniqueur)*, Hélè Buzzetti et Marie Vastel *(correspondantes parlementaires à Ottawa)*, Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac *(correspondants parlementaires à Québec)*, Jeanne Corriveau et Brian Myles *(affaires municipales, Montréal)*, Isabelle Porter *(affaires municipales, Québe* Guillaume Bourgault-Côté *(reporter)*; Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre). **information culturelle** : Catherine Lalonde *(responsable du cahier Livres)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Stéphane Baillargeon *(médias)*, Frédérique Doyon et François Lévesque *(reporters)*, Ju Carpentier *(pupitre)*; **information économique** : Gérard Bérubé *(chef de division)*, François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli *(reporters)*, Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut *(éditorialiste)*, Claude Lévesq et Guy Taillefer *(reporters)*, Jean-Pierre Legault *(pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives)*; **section art de vivre:** Diane Précourt *(responsable des cahiers Week-end et Plaisirs)*, Émilie Folie-Boivin *(pupitre)* ; **équipe internet:** Laurence Clavel, Marie-Pier Frappi Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay *(pupitre)*, Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris *(assistants)* ; **correction :** Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; **soutien à la rédaction:** Amélie Gaudreau *(secrétaire)*; Lau Pelletier et Arnaud Stopa *(commis)*. **DOCUMENTATION** Gilles Paré *(directeur)*, Manon Derome *(Montréal)*, Vanessa Racine *(Ottawa)*, Dave Noël *(Québec)*. **PUBLICITÉ** Édith Caron *(adjointe)*, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, An Elimam, Nathalie Jobin *(par intérim)*, Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville *(publicitaires)*, Sylvie Laporte *(avis légaux)*, Amélie Maltais *(coordonnatrice)*, Élise Girard *(secrétaire)*. **PRODUCTION** Olivier Zuida *(directeur adjoint)*, Michel Bernatchez, Richard L Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel *(administrateur web)*, Imane Boudhar *(analyste programmeur)*, Hansel Matthews *(technicien informatique)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Me *(coordonnatrice des communications et de la promotion)*, Maxime-Olivier Leclerc *(coordonnateur du service à la clientèle)*, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova *(reponsable des services comptable* Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

COUILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

compte à son arrivée en Arabie saoudite avec sa femme de l'époque et leurs trois enfants, en 1992. Il avait vendu toutes ses possessions au Canada et n'était plus considéré comme un résident canadien.

M. Couillard a ouvert ce compte à la suggestion d'autres Canadiens présents en Arabie saoudite, selon un membre de son entourage. Il a déposé dans ce compte ses payes encaissées durant son séjour de quatre ans en Arabie, entre 1992 et 1996. Il a détenu le compte conjointement avec son ex-femme jusqu'à leur séparation, en 2000.

Philippe Couillard a déclaré volontairement l'existence de ce compte au fisc canadien et québécois dès son retour au Québec, après quatre années passées en Arabie saoudite. À partir de ce moment, il a payé des impôts à Revenu Québec et Revenu Canada sur les intérêts de son placement — et non sur le capital —, comme le prévoit la loi.

Pour M. Couillard, ce compte à l'île de Jersey était une simple formalité, et non une façon d'éviter de payer de l'impôt, selon un membre de son entourage. Il affirme avoir été totalement transparent en signalant lui-même l'existence du compte aux autorités canadiennes dès son retour au pays.

Règles fiscales opaques

«Le problème, c'est qu'on puisse recourir à un paradis fiscal comme celui-là sur un mode légal», a réagi Alain Deneault, docteur en philosophie et auteur de plusieurs essais sur les paradis fiscaux.

L'île de Jersey, située entre le Royaume-Uni et la France, était *«très clairement un paradis fiscal»* à l'époque où Philippe Couillard a fait ses placements, selon lui. Les détenteurs de comptes jouissaient du secret bancaire. Au début des années 2000, des dépôts bancaires de plus de 200 milliards d'euros avaient trouvé refuge dans cette île de moins de 100 000 habitants, selon Alain Deneault.

«À cause de règles fiscales opaques, on est obligés de croire sur parole M. Couillard. Imaginez si tous les contribuables pouvaient déclarer leurs revenus comme bon leur semble [comme il dit l'avoir fait]*»*, a affirmé l'auteur au *Devoir*.

«Pour qu'il y ait un lien de confiance entre les citoyens et l'État, ça prend un minimum de contrôle sur les questions fiscales. Mais il est difficile de s'attendre à ce qu'un chef d'État qui bénéficie d'un paradis fiscal lutte contre le problème de l'évasion fiscale», a-t-il ajouté.

«Manque de transparence»

Le Devoir a offert au Parti libéral de publier la déclaration de revenus et la liste des actifs de Philippe Couillard et de sa conjointe, que le PLQ doit dévoiler ce jeudi. Le PLQ a refusé notre invitation.

La Coalition avenir Québec dénonce un *«gros manque de transparence»* de la part du chef libéral. *«En manquant de transparence à l'égard des Québécois, Philippe Couillard s'inscrit dans la lignée de Jean Charest»*, a affirmé le porte-parole de la formation politique, Guillaume Simard-Leduc. À la lumière de ces *«révélations embarrassantes»*, l'appel lancé mardi par M. Couillard aux autres chefs de dévoiler le portrait complet de leurs actifs apparaît *«très suspect»*. *«Ça aura pris encore une fois des journalistes pour révéler la vérité»*, a ajouté M. Simard-Leduc.

Aucune trace de 428 000 $

Philippe Couillard était à Radio-Canada, mercredi soir, pour l'enregistrement de l'émission *Tout le monde en parle* qui sera diffusée dimanche. Il doit passer la plus grande partie de la journée de jeudi à se préparer pour le deuxième débat des chefs, qui aura lieu ce jeudi soir à TVA.

«La pression est sur tous les chefs, mais certainement que je suis devenu la cible, a-t-il commenté plus tôt dans la journée de mercredi. *Personne n'est naïf. L'augmentation des activités de salissage depuis le sondage Léger était attendue. Je ne suis pas surpris de ça, mais les citoyens sont déçus de cette ambiance dans la campagne.»*

Philippe Couillard *«porte fièrement l'héritage entier du Parti libéral du Québec»*, mais il ne souhaite pas être lié aux problèmes de financement associés aux années Charest. *«Je ne joue pas dans un* reality show *du passé»*, a affirmé mercredi le chef libéral.

M. Couillard a encore dû répondre à plusieurs questions touchant l'intégrité. Il a soutenu avoir posé toutes les questions à l'intérieur du PLQ pour savoir ce qui serait arrivé d'une somme de 428 000 $ amassée lors d'une activité de financement il y a quelques années, somme qui n'apparaît nulle part dans les livres.

«Ce qu'on m'indique, c'est qu'il n'y a pas de trace de cet argent, de quelque façon que ce soit. […] *On n'a pas de renseignements supplémentaires, et il faut que l'UPAC joue son rôle.»*

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) fait enquête sur cette activité depuis l'automne. Mardi, le Parti québécois a déposé une plainte au Directeur général des élections (DGE) sur le même sujet. *«Si des gens ont commis des actes répréhensibles, ils doivent être sanctionnés»*, a soutenu M. Couillard.

Selon M. Couillard, des gens comme Marc Bibeau — ancien grand argentier du PLQ, dont les entreprises ont été perquisitionnées par l'UPAC dans les derniers mois — n'ont plus leur place dans le paysage du financement.

Le Devoir

BASEBALL

SUITE DE LA PAGE 1

faire les abris des joueurs. Replacer la rampe du champ extérieur, qui sommeillait pas loin dans un entrepôt mais dont il manquait des morceaux (il a fallu acheter de nouveaux panneaux). Modifier la forme et la taille du terrain, effacer les lignes et en dessiner d'autres. Une piste d'avertissement. Un filet protecteur. En début de semaine, ils étaient une quarantaine de préposés à pied d'œuvre, explique Patrick Fortaich, qui supervise les travaux pour le groupe evenko, promoteur de l'événement; ils seront bientôt une centaine.

Ce sont d'ailleurs les gens de chez evenko qui ont eu l'idée, à l'origine un peu folle, de ramener du baseball à Montréal. Mais comme ils s'étaient déjà fait la main avec des matchs de basketball des Raptors de Toronto et des galas d'arts martiaux mixtes, ils ont cru à leur projet tout du long, parvenant à convaincre les dirigeants du Parc olympique, des Blue Jays et des ligues majeures. Pour l'heure, il n'y a d'entente que pour les deux joutes du week-end, mais Simon Arsenault, gestionnaire d'événements chez evenko, voit plus loin: *«Montréal adore les sports. On aimerait en faire un rendez-vous annuel. On veut créer une tradition»*, dit-il, sans vouloir dévoiler les coûts inhérents à la tenue de ce rendez-vous, parlant simplement d'*«investissements considérables»*.

Pour sa part, Howard Starkman, vice-président chargé des projets spéciaux chez les Jays, indique que la situation sera réévaluée après les matchs, mais que l'équipe considérait déjà sérieusement de répéter l'événement chaque année.

80 000 billets vendus

En tout cas, la chose promet d'être un franc succès pour sa première présentation. Quelque 35 000 billets ont été écoulés en vue de la rencontre de vendredi soir et 45 000 ont trouvé preneurs pour samedi après-midi. De nouvelles sections de sièges dans les hauteurs du stade ont d'ailleurs été ouvertes ces derniers jours, et il n'est pas impossible que l'on franchisse le cap des 50 000 spectateurs à l'occasion du deuxième match.

Starkman confie être impressionné par cet engouement. *«On se disait au début que 25 000 billets vendus par match, ce serait bien. À 35 000, nous étions extrêmement satisfaits. Mais 45 000, wow»*, dit-il. Et il relate combien, à l'origine, le projet faisait des sceptiques: quand le directeur général des Jays, Alex Anthopoulos, et le superviseur des déplacements de l'équipe, Mike Shaw, tous deux Montréalais d'origine, en ont appris l'existence, *«ils ont simplement secoué la tête. Ils ne croyaient pas que ça pouvait fonctionner. Mais aujourd'hui, ils sont plus excités que jamais.»*

Évidemment, pareille affluence ne peut que représenter une vitrine de choix et un puissant argument dans la besace du groupe Projet Baseball Montréal mené par l'ancien des Expos Warren Cromartie, qui milite en faveur d'un retour du baseball majeur dans les terres qu'il a délaissées au profit de Washington au terme de la saison 2004. Et il s'en trouvera certainement plusieurs, dans l'enthousiasme du moment, pour rêver éveillé de l'imminence d'un dénouement favorable. À cet égard, Howard Starkman tient à prêcher la réserve. *«Du point de vue des Blue Jays, avoir une équipe à Montréal serait formidable,* note-t-il. *Mais il faut un nouveau stade. Plusieurs facteurs sont en jeu.»*

Starkman déclare par ailleurs à la blague qu'il garde un œil sur la météo *«depuis un an»*. Car il y a toujours un risque lorsqu'on veut occuper le Stade olympique en hiver ou au tout début du printemps: celui de l'accumulation de neige sur le toit qui forcerait la fermeture de l'édifice, ainsi que l'Impact a été en mesure de le constater le week-end dernier. Cette fois, on prévoit du temps doux et peut-être un peu de pluie. Un pronostic d'autant plus heureux qu'en raison des horaires des deux clubs, les matchs ne pourraient être reportés et seraient carrément annulés.

Le Devoir

UKRAINE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Obama avait déclaré, après le sommet Union européenne–États-Unis, que l'Alliance devait *«faire plus pour assurer une présence régulière de l'OTAN dans des pays qui pourraient se sentir vulnérables»*. Pour les rassurer, l'Alliance a déployé des avions de surveillance AWACS et les États-Unis ont dépêché en Pologne 12 avions de chasse F-16, des avions de transport et 300 soldats. Ils ont aussi envoyé en Lituanie six appareils F-15 pour renforcer la surveillance de l'espace aérien balte. M. Obama a cependant exclu une intervention militaire en Ukraine, un pays qui n'est pas membre de l'OTAN.

La frontière

La Russie continue d'accroître le nombre de ses soldats le long de la frontière ukrainienne, a affirmé mercredi le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, rappelant Moscou à son engagement de ne pas leur faire franchir la frontière.

Le chef du Pentagone a assuré avoir dit jeudi dernier à son homologue russe, Sergueï Choïgou, que les Américains *«attendaient que les Russes respectent leur parole. Mais la réalité est qu'ils continuent de renforcer leurs troupes»*, a-t-il noté. *«Je lui ai spécifiquement demandé pourquoi les Russes renforçaient leur frontière occidentale* [avec l'Ukraine] *et quelles étaient leurs intentions. Il m'a dit qu'ils n'avaient pas l'intention de franchir la frontière»*, a-t-il martelé.

Plus de 20 000 militaires russes avec le type d'équipements et d'unités nécessaires pour une opération militaire sont actuellement massées le long de la frontière russo-ukrainienne, selon un responsable américain de la Défense. La Russie a démenti dimanche avoir massé des troupes.

Le ministre britannique de la Défense a pour sa part mis en garde contre le poids de la parole du ministre russe, rappelant que *«tous les indices montrent que c'est le président* [Vladimir] *Poutine qui décide personnellement»*. Pour le chef du Pentagone, *«la situation en Ukraine souligne le besoin de démontrer l'unité au sein de l'OTAN»* parmi ses 28 États membres, ce qui suppose selon lui de maintenir des budgets de défense suffisants.



VIKTOR DRACHEV AGENCE FRANCE-PRESSE

Des marins russes assistent à une cérémonie du drapeau sur leur navire stationné dans la baie de Sébastopol, en Crimée.

Dans son discours à Bruxelles, le président américain a rejeté les arguments de la Russie dans la crise ukrainienne et a appelé les jeunes Européens à se mobiliser pour leurs idéaux menacés, selon lui, par l'attitude de Moscou.

En point culminant d'une journée qui l'aura vu rendre hommage aux sacrifices des soldats américains sur le Vieux Continent pendant la Première Guerre mondiale, célébrer les liens avec les institutions européennes et insister sur la solidité de l'Alliance atlantique, Barack Obama a prononcé un discours en forme de mise en garde sur la fragilité des acquis démocratiques.

«Je viens ici pour insister sur le fait que nous ne devons jamais tenir pour acquis les progrès accomplis ici en Europe […] *parce que la lutte des idées continue pour votre génération»*, a lancé M. Obama dans le palais des Beaux-Arts à Bruxelles.

La crise ukrainienne constitue un *«moment test pour l'Europe et les États-Unis, pour l'ordre international que nous avons mis des générations à construire»*, a ajouté le dirigeant américain, effectuant dans la capitale belge la deuxième étape d'une tournée européenne, après La Haye et avant Rome. Dans ce discours prononcé d'un ton ferme, le dirigeant américain a réaffirmé que *«l'isolement»* de la Russie deviendra *«plus profond»* si Moscou *«maintient le cap actuel»*.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

LOI

SUITE DE LA PAGE 1

riat du Conseil du trésor et la Société des transports de Montréal (STM) — pour ne citer qu'eux — ont été placés, par courriel, face à une demande similaire: fournir le détail des demandes d'accès à des documents publics leur ayant été adressées au cours de l'année 2013, avec date de la demande, description précise, nom du demandeur et traitement que l'organisme lui a accordé.

Avec un délai de réponse plutôt variable, d'un jour à peine pour la Conférence régionale des élus (CRE) de Montréal (qui n'avait pas reçu de demandes d'accès durant l'année), à 76 jours — soit 46 jours de plus que la limite permise par la loi — pour le ministère du Développement durable et de l'Environnement, les documents obtenus reflètent une étonnante disparité dans la gestion de la loi.

Si dans l'ensemble les organismes ont fait disparaître le nom des demandeurs, y compris lorsqu'ils n'étaient pas des citoyens, près de la moitié a transmis des documents relativement complets résumant avec précision les demandes d'accès reçues et le traitement réservé. L'autre moitié des réponses obtenues témoigne d'une certaine obstruction que résument des documents sibyllins, massivement caviardés ou encore ne répondant pas complètement à la demande formulée.

En la matière, la STM s'illustre avec une réponse tenant en deux pages qui précisent que la STM *«traite en moyenne 300 demandes»* par année. S'en suit une simple catégorisation de ces demandes (achalandage, carte Opus, état de service, information d'entreprise…) sans autre type de précision. Le ministère des Relations internationales s'est contenté d'un paragraphe d'information générale sur les demandes traitées pour attirer notre attention sur son rapport annuel. Tout aussi flou, le ministère des Affaires municipales s'est fendu d'un document dans lequel l'ensemble des noms des municipalités touchées par les demandes, ou encore la nature de certaines demandes a été masqué, rendant la lecture de ces descriptions totalement incompréhensible.

Dans la même veine, plusieurs autres organismes, dont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, se sont contentés de descriptions générales sur les documents réclamés ne permettant pas d'en déduire la teneur. Idem pour le ministère de l'Environnement, qui a transmis au *Devoir* 169 pages de demandes exprimées dans une concision ne pouvant pas être intelligible. Morceau choisi: le 7 février 2013, le ministère s'est fait demander *«deux directives et un avis de dépôt»*. Le 23 octobre? *«P.O.T. #2 (résultats d'analyse et chromatogrammes)»*, indique le document sans plus de détails.

Absence de surveillance

Jointe par *Le Devoir*, la Commission d'accès à l'information (CAI) n'a pas souhaité commenter les résultats de cette étude «in vivo», mais a rappelé qu'un règlement sur la diffusion datant de novembre 2009 obligeait désormais les organismes publics à divulguer sur leur site Web l'ensemble des documents auxquels ils ont autorisé l'accès à la suite d'une demande effectuée par un citoyen, un groupe ou un autre organisme. Cela comprend les demandes orchestrées par des médias. *«La CAI vise la transparence»*, a résumé Isabelle Saint-Pierre, porte-parole de la commission.

Pour Anne-Marie Gingras, qui s'intéresse de près à l'accès à l'information publique, la disparité dans le traitement d'une même demande, et l'obstruction qui vient parfois avec, s'expliquent en partie par l'absence de surveillance au Québec de l'application de la loi sur l'accès. *«Les organismes n'ont pas de comptes à rendre*, dit-elle, *et le système n'est pas évalué. Cela n'incite pas à s'améliorer.»*

Incidemment, au début de la semaine, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a dénoncé la désuétude de cette loi qui, selon elle, sert davantage l'intérêt des élus que ceux de la population, avec ses nombreuses exceptions exploitées par les organismes pour bloquer l'accès à des documents pourtant publics. Dans le cadre de cette enquête, plus de 10 de ces exceptions ont été citées pour cacher des informations. Les ministères des Transports et des Affaires municipales, organismes souvent cités dans les affaires de fraude et de corruption mises au jour dans les dernières années, sont ceux qui en ont le plus utilisé.

Le Devoir

Lire aussi › La liste complète des organismes ayant été ciblés par cette mise à l'épreuve de la loi. ***LeDevoir.com***

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.